

LE MAGAZINE

→ hiver 2007/08

N° 46 - 2 €

Orsay

Bonne année

→ Le conseil municipal junior *en images*

→ Un jour sur terre... à Orsay



3	→	ÉDITO	22	→	EXPRESSION
4	→	ZOOM SUR... L'aide à la personne	23	→	LA PAROLE À... Scouts et guides de France d'Orsay
6	→	ÉCOLE & CITOYENNETÉ Le Conseil Municipal Junior	24	→	AMITIÉ Vila Nova de Paiva
8	→	ÉCOLES Un jour sur Terre	26	→	JEUNESSE
10	→	SCIENCES / UNIVERSITÉ Albert Fert : Prix Nobel 2007	27	→	COMMERÇANTS
12	→	ENVIRONNEMENT Grenelle de l'environnement	28	→	RETOUR SUR IMAGES La magie de Noël
15	→	DÉVELOPPEMENT DURABLE	36	→	ASSOCIATIONS
16	→	CULTURE Carte blanche à la création	38	→	BON À SAVOIR
18	→	TRAVAUX	39	→	URBANISME
20	→	ESPACES VERTS	40	→	ÉTAT-CIVIL
21	→	URBANISME Réforme du permis de construire	42	→	VIE MUNICIPALE
			43	→	NUMÉROS UTILES
			44	→	AGENDA

Bonne année 2008

Madame, monsieur,
Chers Orcéens,

Bonne année 2008 et pour tous bonheur, santé et réussite.

Une année belle et sereine, sous le « beau ciel enchanté Orsay pays des roses », que chantera en janvier la chorale des jeunes Orcéens en signe d'amitié avec le Portugal et la communauté de Vila Nova de Paiva. Liés par tant de points communs, nos deux communes avancent concrètement dans le projet de jumelage.

Dans le domaine des bonnes résolutions 2008, vous retrouverez en pages 12 et 13, un point sur le Grenelle de l'environnement qui s'est tenu l'automne dernier : une démarche éco-citoyenne, relayée par des actions au quotidien et des réflexes à adopter dès à présent.

Cette démarche citoyenne est déjà bien engagée pour nos 29 nouveaux élus du Conseil Municipal Junior d'Orsay : déjà à la tâche, ils participent activement aux commissions thématiques organisées régulièrement sur les questions d'environnement, de sport ou encore sur le projet de création de leur blog.

Enfin, pour ce premier magazine de l'année, un point sur l'aide à la personne vous est proposé en ouverture. Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques, notamment les modalités des prestations et l'offre spécifique qui existe dans notre commune.

Et puisque en ces temps hivernaux, le blanc est de rigueur, rendez-vous en pages 16 et 17 pour la nouvelle saison culturelle : en 2008, carte blanche à la création. Et dès le mois de janvier, 5 jeunes artistes relèvent le défi !

Bonne lecture à tous et encore très bonne année.



Aides et services à la personne

• Enfance

La Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) regroupe la prime à la naissance, l'allocation de base, le complément de libre choix du mode de garde et le complément de libre choix d'activité.

Les parents isolés bénéficient des mêmes ayants-droits et de l'Allocation Parent Isolé (API).

Modalités et renseignements :

→ Caf de l'Essonne
91032 Évry cedex
0820 25 91 10
www.essonne.caf.fr

Pour les tout-petits, la commune d'Orsay propose différents modes de garde : crèches collectives, crèche familiale, parentale associative, centre multi-accueil et halte garderie.

Alors que le diplôme d'auxiliaire de puéricultrice est obligatoire pour au moins la moitié du personnel, à Orsay les enfants sont encadrés par une équipe qualifiée pratiquement à 100 % ! La municipalité assure les formations, notamment pour le handicap.

Le suivi médical des enfants est assuré par un médecin de crèche et une psychologue qui consultent régulièrement dans les crèches, sur l'ensemble de la commune.

Un centre pour la **Protection Maternelle et Infantile (PMI)**, qui dépend du département, est également présent sur la commune.

Tél. 01 69 28 49 42

→ Service petite enfance
01 60 92 80 63
petiteenfance@mairie-orsay.fr

L'Essonne, championne de la garde d'enfants

L'Essonne décroche la palme du département le mieux doté en berceaux en tous genres avec quasiment une place pour deux enfants.

Source : ministère de la Santé (chiffres 2007)

• Seniors

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile assurent au domicile des personnes ou à partir de leur domicile, des prestations de services ménagers et d'aide à la personne pour les activités de la vie quotidienne.

Dans le cadre de l'aide à domicile, il existe le **Chèque Emploi Service Universel (Cesu)**, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006 :

une prise en charge du coût de l'emploi à domicile ou du coût des prestations proposées par les entreprises de services à domicile.

www.cesu.urssaf.fr

À Orsay, de nombreuses associations proposent leurs services dans ce domaine : retrouvez leurs coordonnées page 143 du guide d'Orsay 2007-2008.

Pour nos anciens, deux résidences pour personnes âgées, **La Futaie et Saint-Laurent** sont présentes sur la commune, et proposent 110 logements destinés aux personnes âgées autonomes et orcéennes.

Ce sont d'excellentes alternatives entre la garde à domicile et la maison de retraite.

→ RPA Saint-Laurent
20 avenue Saint-Laurent
01 69 28 48 14

→ RPA La Futaie
85 rue de Paris
01 69 07 83 64

• Handicap

Les prestations versées aux personnes handicapées sont nombreuses : l'**Allocation adulte handicapé (Aah)**, la majoration pour vie autonome, mise en place depuis



Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Le cadre réglementaire

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et plus particulièrement l'article 46 modifie le code général des collectivités territoriales et impose la mise en place d'une Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CCAPH) pour les communes de 5 000 habitants et plus.

L'accessibilité des bâtiments publics constitue la pierre angulaire de cette loi qui vise à intégrer les personnes handicapées à la vie dans la cité.

Le législateur a en outre élargi le public bénéficiaire de l'accessibilité en visant tous les types de handicap et non plus le seul handicap moteur.

Enfin, avant le 1^{er} janvier 2008, les 650 000 établissements recevant du public (ERP) recensés en France devront respecter des normes d'accessibilité quelle que soit leur catégorie. Les collectivités devront, quant à elles, réaliser un diagnostic au plus tard le 1^{er} janvier 2011.

Les missions de la CCAPH

La commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle fait des propositions de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Le rapport présenté au conseil municipal est transmis au représentant de l'État dans le département, au prési-

dent du conseil général, au conseil départemental consultatif des personnes handicapées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport. Le maire préside la commission et arrête la liste de ses membres. Cette commission organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Anticipant les échéances, Orsay a prévu la mise en place d'un diagnostic d'accessibilité sur le bâti et la voirie, dès le budget primitif 2007. La commission d'accessibilité, créée en février 2007, a entrepris un premier inventaire de l'accessibilité des bâtiments publics de la ville. Un état des lieux sera établi en 2008 et apporte un regard global sur la voirie, les déplacements et l'accessibilité dans la ville.

À Orsay, les équipements publics ont ainsi été sujets à de nombreuses améliorations et réajustements :

- portes automatiques à la mairie annexe ;
- feux tricolores sonores pour les non-voyants et de bandes podotactiles aux passages piétons ;
- passage surélevé, éclairé par des diodes bleues la nuit, entre la salle Tati et le cinéma ;
- boucle magnétique au cinéma ;
- accessibilité des écoles aux fauteuils roulants ;
- site Internet municipal répondant aux normes d'accessibilité pour non-voyants.

La charte communale handicap est en cours de préparation par la commission. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions sur le sujet à l'adresse suivante : accessibilite@mairie-orsay.fr

juillet 2005, un complément de ressource pour toutes les personnes handicapées dans l'incapacité de travailler et qui disposent d'un logement indépendant, l'**Allocation**

Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) et le financement des établissements médico-sociaux et des **Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)**.

L'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh), remplace depuis le 1^{er} janvier 2006, l'Allocation d'éducation spéciale.

Pour les cartes de transport Améthyste et Rubis, les dossiers sont préparés par le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** et envoyés au conseil général de l'Essonne.

À Orsay, le **CCAS**, propose également la gestion d'un service de télé-assistance et le service de portage de repas à domicile.

→ **CCAS**
01 60 92 80 62/61
ccas@mairie-orsay.fr

Retrouvez 2 associations d'aide à domicile, page 36



Conseil municipal

IL N'EST JAMAIS TROP TÔT POUR FAVORISER UNE CITOYENNETÉ ACTIVE, DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES PLUS JEUNES À LA VIE CITOYENNE LOCALE ET DONNER DU SENS ET DE LA VALEUR À L'ACQUISITION DES DROITS CIVIQUES. C'EST CE QUE VONT PROUVER LES 29 ÉLÈVES DE CM2 ET DE 6^{ÈME}, AUXQUELS LA VILLE D'ORSAY A DÉCIDÉ DE DONNER LA PAROLE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR.

Pour la première fois, ces élèves ont été appelés aux urnes les 20 et 22 novembre derniers pour élire leurs représentants.

Lors des élections, chaque élève s'est vu attribuer une carte d'électeur nominative qu'il devait présenter pour pouvoir voter. Tout s'est déroulé dans les règles : campagne, programme, bulletin, passage dans l'isoloir et... « À voté » !

Tous les candidats ont fait campagne au sein de leur établissement. Pour ce faire, il leur a été nécessaire de définir un programme et de le présenter à leurs camarades. Les candidats ont donc réalisé leurs propres documents de campagne en remplissant une affiche de candidature, affichée dans l'établissement.

Les 29 visages des heureux élus ont été présentés lors de la cérémonie d'installation du CMJO le samedi 24 novembre. Le maire a félicité les jeunes pour l'intérêt qu'ils portent à la vie communale, avant de rappeler le rôle et les fonctions d'un jeune élu. Sous la houlette de Dominique Denis, maire-adjoint chargée des affaires familiales, la nouvelle assemblée s'est ensuite aussitôt mise au travail afin de préparer les prochaines manifestations. Dès le 5 décembre, une réunion de travail s'est tenue et les jeunes élus ont pu définir les thématiques de chacune des commissions auxquelles ils vont participer. C'est l'opportunité pour tous les jeunes, et pas seulement ceux qui ont eu la chance d'être élus au CMJO, de pouvoir faire entendre leur voix. Ainsi, par l'intermédiaire des élus de leur école, tous les jeunes sont invités à faire part de leurs remarques, de leurs souhaits, concernant leur ville.

En matière de citoyenneté, les jeunes Orcéens sont à bonne école : mardi 20 novembre M. Pelissard, président de la Fédération des Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF) a décerné la marianne du civisme à la commune d'Orsay, pour son taux élevé de participation (78,35 % en moyenne) lors des élections législatives et présidentielles 2007. Sur 612 communes de plus de 10 000 habitants, Orsay est arrivée 5^{ème} !

Édith Rouchès, conseillère municipale déléguée, reçoit le diplôme.



EXTRAITS DES PROGRAMMES DES CANDIDATS

GUICHET

- J'agrandirai le skate parc et je créerai de nouvelles pistes cyclables
- Remplacement des ordinateurs qui ne fonctionnent pas
- Faire des trottoirs plus hauts
- Plus de classes découvertes

CENTRE

- Mettre des abris à vélos en ville
- Mettre plus de jeux pour enfants dans la ville
- Passer plus de films de tous âges au cinéma
- Mettre des toboggans à la piscine
- Installer des lampadaires dans les rues sombres
- Planter des arbres et des fleurs dans la ville
- Organiser des fêtes avec des chansons à la mode

MONDÉTOUR

- Restauration en self service pour les cantines
- Faire des plats exotiques et originaux en dehors de la semaine du goût
- Création d'un bowling et d'une patinoire
- Refaire le terrain de foot derrière l'école

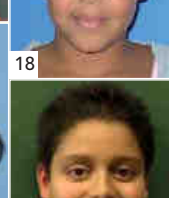
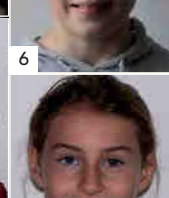
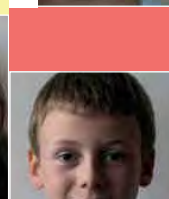
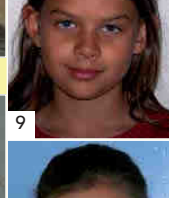
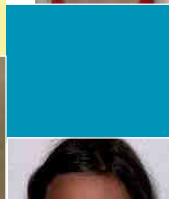
COLLÈGES

- Amélioration des transports scolaires
- Sécurité des vélos et des piétons
- Protection de l'environnement à Orsay
- Activités pour les jeunes
- Construire un accrobranches dans les bois
- Plus de sorties à l'étranger pour les élèves du collège
- Installer des boîtes à idées pour être à l'écoute des élèves
- Mettre des éoliennes
- Baisser les lumières pour économiser
- Mettre en place une journée sans voitures
- Améliorer la nourriture dans les cantines des collèges
- Participation des enfants pour le choix des menus
- Trouver des solutions pour alléger les cartables
- Créer la journée des enfants
- Obtenir des concerts de musique
- Créer une salle d'arcade dans la ville
- Mettre des fontaines à eau dans les parcs et les aires de jeux

programme



junior "À voté"



"Plus de tournois inter-classes"

"Mettre en place l'opération vélobib"

"Je veux favoriser le dialogue entre les générations"

"Création d'un forum et d'un blog pour les écoles d'Orsay"

"Créer des clubs jeunes par quartier"

"Installer des kits sac et des gants bio dégradables pour ramasser les crottes de chiens"

"Ouvrir des lieux de rencontres ouverts à tous les jeunes les mercredis après-midi et week-end"

"Mettre des poubelles à piles et à bouchons dans les écoles et les collèges"

1. **THIAVILLE Elsa** - École élémentaire du centre - CM2 • 2. **BRAULT Elouan** - École élémentaire du centre - CM2 • 3. **SAID Yasmine** - École élémentaire du centre - CM2 • 4. **NOAH Mathieu** - École élémentaire du centre - CM2 • 5. **PELLIER Marie** - École élémentaire du Guichet - CM2 • 6. **PLANCHE Hugo** - École élémentaire du Guichet - CM2 • 7. **BOULAY Aurélien** - École élémentaire du Guichet - CM2 • 8. **THOMAS Jean** - École élémentaire du Guichet - CM2 • 9. **PAYSAN Maureen** - École élémentaire de Mondétour - CM2 • 10. **LI Yibo** - École élémentaire de Mondétour - CM2 • 11. **GUIONVARH Laure** - École élémentaire de Mondétour - CM2 • 12. **GUERN Killian** - École élémentaire de Mondétour - CM2 • 13. **DE JESUS Caroline** - Cours secondaire d'Orsay élémentaire - CM2 • 14. **PHÉLIX Pierre Louis** - Cours secondaire d'Orsay élémentaire - CM2 • 15. **BAUR Iris** - Cours secondaire d'Orsay collège - 6^{ème} • 16. **GERARD Alice** - Cours secondaire d'Orsay collège - 6^{ème} • 17. **GUIBOUT Paul** - Cours secondaire d'Orsay collège - 6^{ème} • 18. **KAYRANGA LIONNET Éléa** - Collège Fleming - 6^{ème} • 19. **MARTINEZ Brice** - Collège Fleming - 6^{ème} • 20. **AUGET Charlotte** - Collège Fleming - 6^{ème} • 21. **DAUGY Thomas** - Collège Fleming - 6^{ème} • 22. **SALVATO Lucas** - Collège Fleming - 6^{ème} • 23. **LADOUSSE Sylvain** - Collège Fleming - 6^{ème} • 24. **KOCIK Iris** - Collège Fleming - 6^{ème} • 25. **ABIDA Abdslam** - Collège Fournier 6^{ème} • 26. **MARTIN David** - Collège Fournier - 6^{ème} • 27. **GOLBERG Maéva** - Collège Fournier - 6^{ème} • 28. **AGARD Tom** - Collège Fournier - 6^{ème} • 29. **COURILAUD Pierrick** - Collège Toulouse-Lautrec à St-Cloud - 4^{ème}

GRAND exploit pour les *PETITS* hommes du monde !



Vous souvenez-vous de ces deux Orcéens que vous aviez rencontrés lors de la journée des associations le 11 septembre 2005 ? Mais si, rappelez-vous, deux jeunes étudiants avec une idée folle en tête : atteindre à vélo, la capitale de la Mongolie, Oulan-Bator, à partir de la France (Orsay), soit environ 27 000 km à travers 21 pays, à la rencontre d'enfants d'ici et d'ailleurs !



Une semaine après leur retour voici leur récit :

“ Tout avait commencé sur le parvis de la mairie d'Orsay le 15 décembre 2005 au matin. Pour l'occasion nos amis, nos parents, des classes des écoles du Guichet et de Palaiseau, mais également le club de cyclotouristes d'Orsay (des représentants de Paris Jeune aventure, Défi jeunes et Salomon, nos principaux sponsors, ainsi que les particuliers qui nous ont soutenus), étaient réunis pour de chaleureux au-revoirs. Depuis, nous avons traversé la France, le Maroc, l'Italie, la Slovénie, la Croatie, le Monténégro, la Serbie, la Bulgarie, la Turquie, l'Iran, l'Inde, le Népal, la Chine, le Vietnam, le Cambodge, le Laos, la Thaïlande, la Mongolie, le Kazakhstan et le Kirgizstan.

Avant même les premiers coups de pédales, cette expérience fût une aventure humaine extraordinaire. Cette impression s'est renforcée jour après jour auprès des peuples que nous avons côtoyés au plus près. **Nous pensions partir uniquement à la rencontre des enfants du monde mais c'est l'Homme dans toute sa diversité qui nous a ouvert les bras.** Tous ces hommes, ces femmes et ces enfants nous ont poussés à aller de l'avant par leurs encouragements, leur générosité et leur

accueil chaleureux tout au long de notre route, depuis les fermes françaises jusqu'aux Yourtes mongoles, en passant par les cases dans la jungle laotienne.

Nos vélos nous ont aussi permis de découvrir notre planète autrement, au plus près de son intimité. Franchir un col de l'Himalaya à la force des mollets, traverser un désert, c'est sentir le moindre centimètre carré de notre planète se dérouler sous nos roues. Nous avons dû souvent nous plier aux caprices de la météo. Le froid, la pluie, la chaleur extrême sont autant de données qui nous ont permis de mieux connaître et respecter la nature.

Nous avons passé la frontière française le 31 octobre 2007 et avons célébré comme il se doit notre retour avec nos familles. Depuis Nice, nous avons ré-enfourchés nos vieux compagnons de route pour un mini tour de France d'honneur et une arrivée le samedi 1^{er} décembre 2007 à 11 h, devant la mairie d'Orsay, à l'endroit exact où nous avons débuté nos tribulations, il y a déjà deux ans !

Depuis notre retour, nous travaillons déjà à l'organisation d'une exposition photo et d'un diaporama conférence que nous espérons pouvoir présenter début février.

<http://petitshommesdumonde.free.fr/>



"Un jour sur Terre" plaidoyer pour préserver la planète

La Terre, planète singulière et miraculeuse, la seule à porter la vie dans l'univers que nous connaissons. Alastair Fothergill, qui avait signé « La Planète bleue » en 2003, revient avec « Un jour sur Terre », documentaire qui emmène le spectateur dans un périple de 1 h 40.

Le film s'ouvre au début du printemps en Arctique, avec les premiers pas d'une ourse polaire et de sa progéniture sur une banquise presque trop fragile pour supporter leurs pas. De toundra en forêt tropicale, le voyage se poursuit vers le sud et se clôt sur la fin de l'hiver en Antarctique. Un film qui prend le parti des animaux et vient illustrer parfaitement ce que l'ancien vice-président américain Al Gore démontre et explique à propos du réchauffement climatique dans « Une vérité qui dérange ».

« Un jour sur Terre » n'est pas un film militant ; c'est un film un brin nostalgique, une ode à la beauté du monde et un avertissement sur les dangers qu'elle court.

Ancien directeur du département d'histoire naturelle de la BBC, Alastair Fothergill appelle la population mondiale à une réelle prise de conscience. Véritable prouesse technique et humaine, « Un jour sur Terre » a demandé cinq ans de travail, dont une année de préparation avec les scientifiques.

Un pareil chef-d'œuvre n'a laissé personne insensible à Orsay, surtout chez les enfants des écoles qui ont pu découvrir ce documentaire. À la fois émus et émerveillés, les enfants ont très bien réagi et ont même applaudi à la fin du film.

Un succès unanime, tant et si bien que le cinéma Jacques Tati a reprogrammé le film pour les fêtes de Noël.



Au revoir Monsieur l'instituteur



Louis Esquieu a débuté sa grande carrière d'enseignant au CES Gérard-Philippe à Massy, le 10 octobre 1970.

Après quelques années passées à Orsay au collège Alain-Fournier, puis Verrières, Bures, Saclay et Les Ulis, il fut l'instituteur des élèves de Mondétour pendant 25 ans, de 1978 à 2003.

Louis Esquieu aimait entre autre la nature, les livres et faisait de la reliure. Retraité depuis 2003, il avait alors rejoint l'équipe des bénévoles de la bibliothèque de Mondétour, qu'il avait énormément fréquentée avec ses élèves.

Trop précocement disparu le 12 octobre 2007, des suites d'une brutale maladie, Louis Esquieu a laissé un souvenir extraordinaire chez ses anciens élèves. Ce sont eux qui ont tenu à témoigner de l'importance et du respect qu'ils accordaient à cet homme, qui a participé à la construction de leur vie.

« Nous l'aimions profondément, il me semble que c'était réciproque, il en était même gêné. Nous avons initié de grands projets ensemble : le 1^{er} film tourné au château de St Jean de Beauregard avec notre classe, une pièce de théâtre, des sorties nature... Nous tenions à communiquer sur le profond respect que nous aurons toute notre vie envers cet homme qui transpirait la bonté et la gentillesse et qui a su nous inculquer des valeurs de tolérance, d'ouverture et de créativité personnelle. »

« Nous retiendrons de Louis le souvenir d'un être fin et curieux de tout, qui dévorait la vie avec gourmandise et passion. C'est ainsi qu'il parlait de son métier qu'il exerça avec tant de dévouement, d'exigence et d'engagement, c'est ainsi qu'il parlait de ses enfants qui l'émerveillaient et l'épanouissaient. »
Claude et Marie-Hélène Dupont, collègues et amis.

Samedi 12 janvier 2008, à 11 h 30, un arbre sera planté à l'école de Mondétour en mémoire de Louis Esquieu. RV sur place pour tous ceux qui l'ont connu et apprécié. info@mairie-orsay.fr



Un avenir étoilé pour l'Observatoire

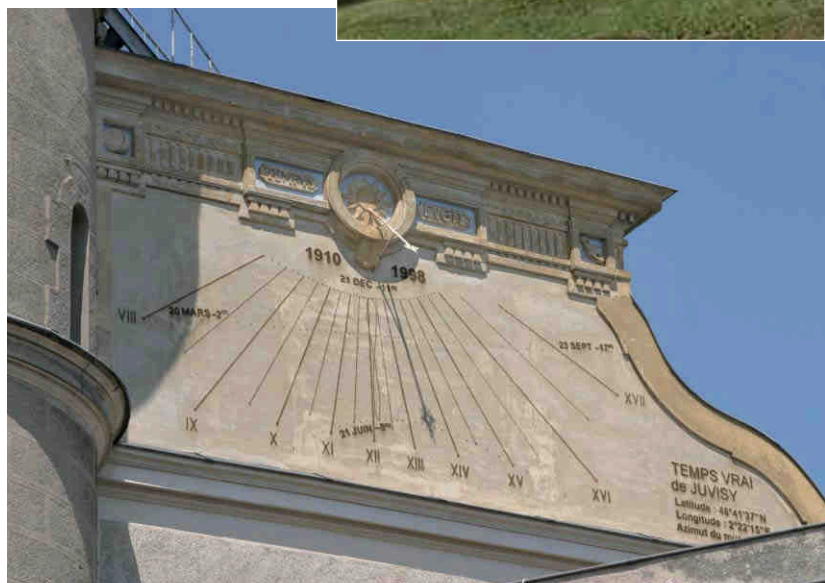
L'observatoire Camille Flammarion a été fondé en 1883 à Juvisy-sur-Orge par le célèbre astronome.

Les observations pratiquées par Camille Flammarion et son équipe pendant plus d'un demi-siècle, font de la commune de Juvisy-sur-Orge un haut lieu de la recherche scientifique jusqu'à la seconde guerre mondiale (date à laquelle l'observatoire cessa toute activité).

En 1980, le monument est classé et inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1996.

Si l'observatoire lui-même ne peut malheureusement pas être visité, le parc est ouvert au public. Le cadran solaire sera remis en état très prochainement et l'observatoire fait l'objet d'un vaste projet de rénovation et de sauvegarde. En effet, pour sauver ce qu'ils considèrent comme un joyau du patrimoine scientifique, l'association « Les Amis de Camille Flammarion » et la société astronomique de France, propriétaire du lieu, lancent un appel aux dons pour restaurer l'observatoire et l'ouvrir à nouveau au public. L'objectif est de faire de ce centre historique de l'astronomie un lieu pédagogique pour la promotion et la découverte de la science, auprès des jeunes en particulier.

www.mairie-juvisy.fr



UN LAURÉAT 2007 IMPLANTÉ À ORSAY POUR LA 4^{ÈME} ÉDITION DU PRIX DES INGÉNIEURS DE L'ANNÉE

Stéphanie Pitre-Champagnat, 32 ans, chercheur à l'IN2P3 d'Orsay, a reçu le prix 2007 catégorie « Début Prometteur », pour la réalisation d'une gamma-caméra compacte pour la chirurgie, le 13 décembre en présence du secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, chargé des entreprises et du commerce extérieur.

L'optique célébré sur le Plateau de Saclay

Vendredi 14 septembre 2007, à l'occasion du Symposium « des photons intriqués aux lasers à atomes » l'institut d'optique graduate school a accueilli dans ses locaux les plus grands spécialistes mondiaux de l'optique quantique et de l'optique atomique, avec

notamment 5 prix Nobel de physique parmi les conférenciers. Ce fut également l'occasion de célébrer les 60 ans d'Alain Aspect (physicien, médaille d'or 2005 du CNRS) et de revenir sur l'histoire de ces domaines, auxquels il a contribué de façon majeure.



LA FACULTÉ DES SCIENCES D'ORSAY RÉCOMPENSÉE LORS DES 91 D'OR

Le jeudi 6 décembre 2007 à l'institut national des sciences et techniques nucléaires (CEA de Saclay) la faculté des sciences d'Orsay de l'université Paris-Sud 11 a été doublement récompensée lors de la 15^{ème} cérémonie des « 91 d'Or », organisée par le MEDEF Essonne. Pour son implication dans la professionnalisation des formations et de ses actions visant à favoriser les liens de l'entreprise avec l'université ; mais également par la distinction d'Éric Laurent, étudiant en DEUST AMRL à la faculté d'Orsay, en tant que

« Lauréat apprenti pour la Formation professionnelle ». Une démarche de partenariat et de développement industriel intensifiée par l'organisation des quatrièmes rencontres « entreprises-université », par l'Université Paris-Sud 11 sur le campus d'Orsay, le mercredi 12 décembre.

Après Orsay au Spitsberg, Spitsberg à Orsay !

En clôture de la Semaine du développement durable, une expo-conférence organisée par les services culturel et jeunesse se tiendra le 7 avril à 20 h, salle Jacques Tati. Animée par Daphné Bruyère (lycéenne orcéenne assistante de mission lors de l'expédition)* et Christelle Marlin (professeur à l'université Paris XI), la rencontre permettra de sensibiliser le public aux problèmes liés au réchauffement de la planète.

* Voir magazine Automne 2007

Contact : jeunesse@mairie-orsay.fr
01 60 92 58 85

Prix Nobel 2007, Orsay encore à l'honneur

Et dire que la science française est censée aller très mal ! C'est pourtant un Français qui a été couronné du prix Nobel de physique, conjointement avec l'Allemand Peter Grünberg. Après Pierre-Gilles de Gennes en 1991, Albert Fert devient, en moins de 20 ans le deuxième prix Nobel à être récompensé de ses recherches « made in Essonne ». L'académie Nobel nous prouve que la science française a encore toute sa place internationale, surtout celle développée à l'université d'Orsay !

L'annonce du prix n'a été qu'une demi-surprise pour ce membre de l'académie des sciences, déjà lauréat de plusieurs récompenses prestigieuses, dont la médaille d'or du CNRS en 2003. Albert Fert figurait en haut de la liste informelle des Français pressentis pour le Nobel de physique. Les deux chercheurs ont été récompensés conjointement mardi 9 octobre, pour leurs travaux sur les nanotechnologies et la magnéto-résistance géante, phénomène physique qu'ils ont découvert en 1988. Le comité récompense ainsi une découverte qui a "révolutionné les techniques permettant de lire l'information stockée sur disque dur".

Difficile de s'en rendre compte, mais cette découverte a beaucoup d'applications dans notre vie quotidienne. Ce principe fondamental a permis de réaliser des disques durs à très haute densité. La découverte de la GMR (Giant MagnetoResistance) a donné le coup d'envoi d'un nouveau domaine de la physique, la spintronique. L'une des applications les plus citées est le lecteur MP3, dont la miniaturisation a été rendue possible par les travaux d'Albert Fert.

Ces deux physiciens ont largement participé à la révolution de l'informatique des dix dernières années.

Albert Fert, né le 7 mars 1938 à Carcassonne, est diplômé de l'École Normale Supérieure de Paris et docteur ès sciences physiques. De 1962 à 1976, Albert Fert est maître-assistant à l'université de Grenoble, puis à l'université Paris-sud 11.

En 1976 il y est nommé professeur.

Responsable de 1970 à 1995 d'un groupe de recherche au laboratoire de physique des solides à la faculté des sciences d'Orsay, il devient en 1995 l'un des fondateurs de l'unité mixte de physique CNRS/Thalès. Albert Fert est également membre de l'académie des sciences.

Beaucoup de sciences donc, mais pas que cela. Albert Fert s'émerveille de beaucoup de choses : cet ancien rugbyman amateur est passionné de jazz, des paysages de ses Pyrénées catalanes, et de cinéma, en particulier Almodovar et Woody Allen.



© Photo CNRS

IHÉS JP Bourguignon

histoire de destins liés



Un colloque en l'honneur du 60^{ème} anniversaire de Jean-Pierre Bourguignon, s'est déroulé du 27 au 31 août 2007. Directeur de recherche de classe exceptionnelle au CNRS, il est également directeur de l'Institut des Hautes Études Scientifiques (IHÉS) à Bures-sur-Yvette et professeur de mathématiques d'exercice partiel à l'École polytechnique. Les thèmes abordés, chers à Jean-Pierre Bourguignon, « Géométrie différentielle, physique mathématique, mathématiques et société », ont fait l'objet de nombreuses conférences animées par des mathématiciens venus de centres de recherches de renommée mondiale (université Paris-Sud, Harvard, M.I.T., university of Hong Kong, Universität Bonn...). Plus d'une centaine de participants, venue du monde entier, a ainsi rendu hommage à celui qui dirige l'IHÉS depuis plus de 20 ans.

Opération

"Achetez moins de déchets !"

Penser à l'environnement en faisant ses courses, c'est possible.

Du 12 au 17 novembre derniers, les équipes du SIOM, de Carrefour et de la ville des Ulis sont allées à la rencontre des consommateurs du centre commercial régional Ulis 2 pour leur montrer que l'on peut réduire ses déchets tout en faisant de substantielles économies. Point fort de l'opération, les deux caddies « témoins » en entrée de magasin - l'un maxi-déchets, l'autre « super prévention » - ont suscité beaucoup d'intérêt et de questions de la part du public.



Idem pour le « caddie test » organisé avec des volontaires. À partir d'une même liste de courses, un premier groupe avait pour mission de constituer un caddie « maxi-déchets » et un caddie « super-prévention ». Le passage en caisse a révélé des écarts de prix significatifs : 22 € pour le caddie le moins emballé, plus de 61 € pour l'autre.



Quelques règles simples à respecter :

Éviter les produits suremballés, en portions individuelles, ceux à usage unique ou dont l'emballage n'est pas recyclable.

Privilégier :

- les grands formats
- le vrac
- les produits concentrés
- les produits réutilisables
- les produits sans pile
- les produits éco-conçus



L'opération « achetez mieux, jetez moins » a permis aux consommateurs de prendre conscience de leur pouvoir en tant que consommateurs.

Un tirage au sort a été organisé et c'est une Orcéenne, résidant à Mondétour qui a remporté le 1^{er} prix offert par le Siom et Carrefour (1 week-end pour deux dans un hôtel de charme).

Pour plus d'information sur l'opération, www.siom.fr

Nous les attendons ! Elles sont arrivées ! Les bornes du réseau « Le Relais » d'Emmaüs sont à votre disposition place du Marché, place Kempen et sous le viaduc de la rue de Monthléry. Vous pouvez y déposer des vêtements en bon état, dont le recyclage contribuera à lutter contre l'exclusion et la précarité notamment par la création de dizaine d'emplois pérennes. Un exemple concret d'économie solidaire à Orsay.



Retour sur

L'EXPRESSION « GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT » RENVOIE AUX ACCORDS DE GRENELLE, NÉGOCIÉS EN PLEINE CRISE DE MAI 1968, PAR LES REPRÉSENTANTS DU GOUVERNEMENT POMPIDOU, DES SYNDICATS ET DES ORGANISATIONS PATRONALES, CONCERNANT NOTAMMENT LES SALAIRES ET LE TEMPS DE TRAVAIL. EN RÉFÉRENCE À CE CHANTIER SOCIAL, CE SONT PRÈS DE 1 000 HEURES DE DÉBATS ET PLUSIEURS DIZAINES DE RÉUNIONS QUI SE SONT TENUS ENTRE JUILLET ET LA FIN DU MOIS D'OCTOBRE 2007 SUR L'ENVIRONNEMENT.



L'objectif ? Aboutir à une refondation de la politique écologique de la France plutôt en retard sur ces questions par rapport à ses voisins européens. Le Grenelle vise à un véritable changement de modèle dans les différents secteurs de l'environnement.

La méthode ? Toutes les parties prenantes ont été pour la première fois mobilisées et ont pu échanger sans tabou. La mobilisation, aux dires des participants, fut massive, riche et de qualité entre les associations environnementales, les élus, l'État, les partenaires sociaux, salariés et entreprises, et les syndicats agricoles.

Et après ? Ces mesures ambitieuses doivent désormais faire l'objet de financements pour se traduire dans les actes. Une certitude pour l'heure : massivement relayée par la presse, cette expérience du Grenelle de l'environnement a permis d'éveiller les consciences des Français à l'urgence environnementale.

le Grenelle de l'environnement

Quelques unes des principales mesures annoncées à l'issue des débats :

→ Transports

- construction avant 2020 de 2 000 kilomètres de lignes TGV
- extension de 329 km à 1 500 km du réseau de tramways hors Île-de-France
- "écopastille": système de bonus-malus pour favoriser l'achat de voitures propres
- plan d'investissement dans les liaisons fluviales pour retirer des routes un million de camions en 2020

→ Bâtiments

- l'ensemble des bâtiments devra respecter une nouvelle réglementation limitant la consommation d'énergie : les logements neufs ne pourront pas consommer plus de 80 KWh par mètre carré dès 2010 et 50 KWh dès 2012
- les bâtiments privés anciens bénéficieront d'incitations (crédits d'impôts, prêts) à faire de même
- interdiction dès 2010 des ampoules à incandescence et des fenêtres à simple vitrage

→ Énergie

- poursuite de l'énergie nucléaire sans création de site nouveau
- programme national des énergies renouvelables pour dépasser l'objectif européen de 20% de la consommation d'énergie en 2020

→ Agriculture

- réduction de moitié de l'usage des pesticides "si possible dans les dix ans qui viennent" et "en accélérant la mise au point de produits de substitution"
- un repas "au moins une fois par semaine" dans toutes les cantines publiques issu de l'agriculture biologique

→ OGM

- suspension de la culture commerciale des OGM en attendant les conclusions d'une expertise prévue fin 2007
- vote d'une loi au printemps 2008 pour transposer la directive européenne sur les OGM. Les principes de transparence, de droit à cultiver avec ou sans OGM et d'obligation de prouver l'intérêt sanitaire et environnemental des OGM "seront inscrits" dans ce projet de loi.
- poursuite de la recherche sur les OGM selon des modalités à définir

→ Biodiversité

- création d'une "trame verte" reliant les espaces naturels pour favoriser la circulation des plantes et animaux

→ Déchets

- aucune décision annoncée pour réduire le nombre de déchets, améliorer leur tri et parfaire leur recyclage. La consultation des principaux intéressés se poursuit.

Est-il nécessaire de rappeler qu'on n'a qu'une terre et qu'il n'y a pas de planète de rechange ?



Orsay *signe un protocole d'engagements partagés*

L'AVENIR DE NOTRE PLANÈTE EST UNE QUESTION QUI NOUS PRÉOCCUPE TOUS

Avec la publication du 4^{ème} rapport du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, il est incontestable que notre mode de développement a un impact négatif sur le climat, les ressources naturelles, et au final, sur nos conditions de vie. Le 26 octobre dernier, la commune d'Orsay et le SIOM ont signé ce protocole d'engagements partagés, seconde étape de l'Agenda 21 départemental voté en 2003, et qui vise à :

- ① reconnaître la nécessité d'une mobilisation collégiale et d'une implication de tous en matière de développement durable et solidaire
- ② inclure les enjeux de développement durable et solidaire dans leur propre fonctionnement
- ③ participer aux ateliers de concertation les concernant visant à définir les actions des partenaires
- ④ désigner pour les y représenter une personne dotée d'un mandat clair qui puisse être le relais de la réflexion menée dans les ateliers
- ⑤ accepter d'être pilotes d'actions dans les domaines relevant de leurs compétences, et partenaires de celles nécessitant leur présence
- ⑥ accepter que ces actions fassent l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication réguliers



Orsay et l'association *Terre et Cité*

La ville d'Orsay vient d'adhérer à l'association **Terre et Cité**, créée en 2001 et qui a pour objectif de favoriser les relations entre les habitants, les chercheurs, les entrepreneurs et les agriculteurs du plateau de Saclay.

Au cœur de l'Île-de-France, à 20 km de Paris, le plateau de Saclay veut affirmer son futur en conservant ses terres agricoles et naturelles. Dans cette perspective, la « démarche patrimoniale » portée par l'association depuis 2003, a l'ambition de dégager pour le plateau un projet qui satisfasse tous les partenaires. L'agriculture, la recherche, l'enseignement, le monde économique et la population locale sont tous parties prenantes et doivent être désormais acteurs d'une autre manière de gérer l'espace.
www.terreetcite.org



Phyt'Eaux Cités

DANS LE CADRE DE SES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ORSAY ADHÈRE À PHYT'EAUX CITÉS

Destiné aux services voirie et espaces verts des communes, Phyt'Eaux Cités est un programme de prévention et de sensibilisation, pour limiter l'emploi des produits phytosanitaires* sur les bassins versants de la Seine, de l'Orge et de l'Yvette. À l'initiative du projet : le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), producteur d'eau potable, exploitant de prises d'eau en Seine. L'usage croissant des produits phytosanitaires est en effet une cause majeure de pollution des rivières en Île-de-France.

Un constat qui nécessite la mise en œuvre de traitements toujours plus

performants et coûteux pour la production d'eau potable.

Phyt'Eaux Cités est donc une action exemplaire de développement durable local, qui met en application le concept « penser globalement pour agir localement ».

Une carte des risques de transfert des pesticides vers les eaux superficielles a permis de définir un périmètre de 73 communes concernées, majoritairement situées en Essonne, dont Orsay.

Un point zéro des pratiques phytosanitaires a pu être réalisé grâce à l'analyse d'un questionnaire

retourné par les communes. Celles qui adhèrent au programme bénéficient gratuitement d'un audit de leurs pratiques, d'une formation et de la mise en place d'un plan de gestion des espaces communaux pour l'utilisation des produits.

Une convention conclue jusqu'au 31 décembre 2010, qui s'inscrit dans les actions déjà menées par la commune, en faveur du développement durable et de la protection de son environnement.

* pesticides

Ré-empoissonnement du lac du Mail

L'association de pêche de l'Entente de l'Yvette (AAPPMA) est chargée de la pêche et de la gestion halieutique de l'Yvette et des lacs, dont elle possède les baux de pêche.

Suite aux études faites sur le lac du Mail, il a été constaté un déséquilibre entre espèces de poissons. En conséquence, 130 kg de gardons, 60 kg de tanches et 60 kg de carpeaux ont été réintroduits dans le lac le 19 octobre dernier. 30 kg de gardons,

15 kg de tanches, 15 kg de carpeaux dans le lac de Lozère.

La mairie d'Orsay a prévu de planter des herbes aquatiques dans la partie interdite à la pêche du lac de Lozère, afin de favoriser la protection et la reproduction des poissons introduits.



La déchèterie de Villejust garde ses horaires d'hiver jusqu'au 31 mars

LUNDI

→ 9 h - 16 h

MARDI

→ fermeture

MERCREDI

→ 9 h - 16 h

JEUDI

→ 9 h - 16 h

VENDREDI

→ 9 h - 16 h

SAMEDI

→ 9 h - 16 h

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

→ 9 h - 13 h

Ramassage des déchets verts

Attention, nouvelles dates pour les déchets verts.

Pendant la période hivernale, les sacs de déchets végétaux ne seront plus ramassés tous les 15 jours en janvier et février :

- lundi 14 janvier et mardi 15 janvier
- lundi 28 janvier et mardi 29 janvier
- lundi 11 février et mardi 12 février
- lundi 25 février et mardi 26 février



Une plume s'envole

Inès Angioletti, de son nom d'auteur Inès Cagnati, écrivaine orcéenne, est décédée le 9 octobre 2007 à Orsay, où elle vivait depuis 1982. Née le 21 février 1937 à Monclar, elle est issue d'une famille d'agriculteurs italiens. Remarquée par son institutrice, elle obtient une bourse qui lui permet de faire de solides études littéraires : sa licence en lettres modernes en poche, elle obtient son CAPES.

Si Inès Cagnati n'a écrit que trois livres dans sa carrière, deux d'entre eux ont gagné plusieurs prix dont « Le Jour de Congé » qui a remporté le prix Roger Nimier en 1973. En 1976, c'est le livre très remarqué « Génie la folle » qui obtient le prix des Deux-Magots ainsi que le 1er prix Fiction-télévision à l'unanimité. Avec « Mosé ou le lézard qui pleurait » sorti en 1980, elle manque de peu le Goncourt. Après un long silence, Inès Cagnati réapparaît sur la scène littéraire en 1989 avec un recueil de nouvelles « Les Pipistrelles ». Elle obtient d'ailleurs en 1990, le prix de la Nouvelle, décerné par l'Académie Française.

Au niveau local, Inès Cagnati fut, en 1990, présidente du jury de « Les preuves du faux », une série de manifestations culturelles qui s'était déroulée sur Orsay. Dans un style serré, avare d'adjectifs, avec une écriture sobre, pleine de force et de poésie, aimant ses personnages, si souvent maltraités par la vie et nous les faisant aimer, Inès Cagnati ne cesse de nous émouvoir. Il faut lire ou relire ses livres sans attendre.

En son hommage, la municipalité et la compagnie de théâtre du Tapis Volant organisent une lecture spectacle de deux nouvelles des Pipistrelles.

Vendredi 11 avril 2008 à 20 h 30 à la Bouvêche

Un atelier intergénérationnel dans la classe du directeur de l'école de Mondétour sera mis en place en vue d'une restitution dans le cadre de la Semaine de la famille, le 20 mai à 20 h, salle Jacques Tati.



Beniwe révélation musicale 2008 ?

Avec sa voix douce, teintée de nostalgie et soutenue par une rythmique vive et dansante, il chante les mots des berceuses de son enfance au Rwanda... Beniwe vit entre Kigali et Orsay où il travaille depuis 1994 au lycée Blaise Pascal en tant qu'électricien. Sa carrière artistique est ponctuée par la sortie de trois albums ("Ninde", "Mbabarira" et "Isekere") et de deux clips ("Freedom" et "Ngwino") largement diffusés dans son pays natal. Artiste ouvert et inventif, Beniwe collabore avec des jeunes artistes français comme Constance Amiot ou Frédéric Lerner.

→ Découvrez Beniwe le 13 janvier,

salle Jacques Tati à 17 h. Tarifs : 10 € et 5 €

Le 12 février, en première partie de Frédéric Lerner à l'Olympia.

06 50 77 73 13

myspace.com/beniwe

Bulletin d'inscription

Dictée d'Orsay

2008, elle a la patate !

À détacher et à retourner à l'Hôtel de ville ou à la mairie annexe de Mondétour avant le 30 janvier 2008.

Inscription possible sur : www.mairie-orsay.fr
01 60 92 80 26

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance _____

Pour les Seniors, précisez :

amateur

ou professionnel (1)

Adresse : _____

CP-ville : _____

Tél. : _____

Mél. : _____

(1) : personne ayant déjà participé aux « Dicos d'or »

Règlement disponible en ligne sur www.mairie-orsay.fr



Si l'UNESCO a décrété 2008 l'année internationale de la Terre, l'ONU en a fait l'année de la Pomme ...de terre. S'il le pouvait, le tubercule en rougirait, tant l'honneur est grand et la mission gratinée : "contribuer à garantir la sécurité alimentaire des générations présentes et futures et constituer un élément de réponse aux grands problèmes mondiaux tels que la malnutrition, la pauvreté et les menaces pour l'environnement."

Qu'à cela ne tienne, Orsay ne prendra pas racine et suit le mouvement : le 9 février, la Dictée d'Orsay aura donc plus que jamais la patate ! Et comme vous ne manquez pas d'avoir la frite, vous pouvez vous y inscrire dès à présent (sans "faute" !).

Un conseil : révisez l'orthographe des 15 plus grandes variétés de pommes de terre.

On ne sait jamais ...

**Samedi 9 février - 13 h 45 - Salle Jacques Tati
dictee08@mairie-orsay.fr**

L'ANNÉE CULTURELLE 2008 SERA PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CRÉATION.

LE SERVICE CULTUREL SOUHAITE SOLLICITER DAVANTAGE ENCORE L'IMAGINATION ET LA CRÉATIVITÉ DES UNS ET DES AUTRES, QUE CELA CONCERNE LA DANSE, LE THÉÂTRE OU LES ARTS PLASTIQUES. CRÉATION NE SIGNIFIE PAS MODERNISME AGRESSIF ; TOUTES LES ÉPOQUES ONT HEUREUSEMENT CRÉÉ DES ŒUVRES ET NOUS LES ONT LAISSÉES EN HÉRITAGE. ORSAY SE PLACERA RÉSOLUMENT DANS CETTE PERSPECTIVE EN CE DÉBUT DE XXI^{ÈME} SIÈCLE.

L'AFFAIRE DUSSAERT : JUSQU'OU L'ART PEUT-IL ALLER TROP LOIN ?

Qui se souvient de l'Affaire Dussaert ? Conférence-théâtre entre satire et comédie, Jacques Mougenot nous en explique les arcanes et nous instruit en nous amusant. Succès à Paris, plébiscitée par la critique, Prix du jury du festival de Dax, l'affaire Dussaert est indubitablement l'événement théâtral à ne pas manquer à Orsay.

25, 26 janvier à 20 h 30
et 27 janvier à 17 h
Salle Jacques Tati
12 € et 8 €
Réservations :
office de tourisme
01 69 28 59 72

Le Carillon de la montagne Tông-Son

Conte d'Anne Sibran.
Adaptation/création pour marionnettes par la compagnie d'Un Théâtre l'Autre, mise en scène de Philippe Vallepin

→ Réservations :
office de tourisme
01 69 28 59 72
15, 19 et 20 février à 20 h 30,
le 16 à 16 h et 20 h 30,
le 17 à 17 h
Salle Jacques Tati

« Il était cinq fois »... 5 artistes, 5 expressions et 1 exposition

À découvrir du 29 janvier au 7 février 2008
La Bouvêche

En ouverture de cette nouvelle saison, ce sont de jeunes artistes locaux qui s'exprimeront.

Le service culturel a laissé « carte blanche » à 5 artistes, Karine Richard, Cécilia Ngô, Célia Chauffrey, Benjamin Viault et Cécile Feuillet, pour monter une exposition inédite. Ils ont retenu le thème des contes et légendes. Dotés de personnalités fortes et singulières, chacun d'entre eux emprunte différents moyens d'expression : sculpture, illustration, peinture, fer forgé ou techniques mixtes.

Week-end jazzy : Esprit d'Ouidah et univers Coltrane !

En mars, le service culturel en collaboration avec Melanine Mobile Vibe, organise un week-end jazz en hommage à John Coltrane. Inédit sur Orsay !

• Samedi 29 mars : Concert du quartet Jean-Jacques Élangué et happening artistique. 20 h 30 - Salle Jacques Tati

13 € pour les adultes, 6 € pour les étudiants et les moins de 12 ans.

• Dimanche 30 mars : Jam Session menée par Jean Jacques Elangué.

Jean-Jacques Elangué, saxophoniste ténor au son musclé, pratique un afro-jazz doré au soleil et une rythmique de grande classe. Avis aux musiciens en herbe !

1 mois, 1 expo...

JANVIER

Jérôme Guilbert
Sculptures en pierre,
bois, marbre,
terre et bronze.
Du 7 au 31 janvier



FÉVRIER

Carole Bonnot-Thevret
« Jaune, rouge, orange...
Les couleurs de la nature »
Dessins au fusain ou aux crayons
de couleurs, peintures à l'huile ou à
l'acrylique. Du 4 au 29 février

MARS

Marina Cartiant « 7 jours d'Afrique »
Sculptures et peintures :
voyage initiatique en Afrique
Du 3 au 28 mars



« AINSI DANSE »...

par La Compagnie Carpe Diane.
Direction artistique : Grégory Cianni

Un programme autour du processus de création en danse. Croisement d'esthétiques et d'influences qui évoque le champ infini des possibilités offertes aux chorégraphes de notre 21^{ème} siècle.

Tarifs : 5 € et 3 €

Vendredi 1^{er} février à 20 h 30 - Salle Jacques Tati
Réservations : office de tourisme - 01 69 28 59 72

MOUVEMENT

ce sera le thème, choisi à l'unanimité par les artistes, de la 31^{ème} édition de l'exposition municipale d'arts plastiques d'Orsay 2008.

Un rendez-vous artistique incontournable proposant un éventail extrêmement riche des différentes techniques artistiques. Agréable surprise cette année : davantage de sculptures !

Des œuvres réalisées par des artistes amateurs et professionnels d'Orsay et de la vallée de Chevreuse, indépendants ou membres d'associations. Laissez-vous surprendre par l'imaginaire de tous ces artistes qui inventeront le mouvement au gré de leur inspiration.

Du 12 au 24 mars
La Bouvêche
de 14 h à 19 h



Avant



Après

Les trottoirs et la chaussée de la **rue d'Orgeval** ont été refaits et certains compteurs d'eau changés par la société Lyonnaise des Eaux.



Réaménagement de l'espace « ping pong » près du **gymnase de l'école élémentaire de Mondétour**.
À vos raquettes !



L'impasse des mûriers, voie appartenant à l'État et donc gérée jusque-là par la direction départementale de l'équipement, a fait l'objet d'une réfection complète, y compris le remplacement de la glissière de sécurité le long de la N118. Maintenant que ces travaux sont achevés, la ville d'Orsay a accepté sa rétrocession dans le domaine public de voirie communale, par délibération du conseil municipal du 26 novembre.



Avant



Après

Réfection de la chaussée **rue de la Dimancherie**



Avant



Après

La chaussée de **l'avenue St-Laurent** comprise entre le cimetière et l'avenue d'Orgeval, a été rénovée.



Après le véritable massacre des arbres, exécutés par les services de l'État en 2006, à l'entrée de ville rue Guy Môquet, la mairie a obtenu que des arbres soient replantés en couronne tout autour du **bassin de rétention d'eau**. La terre végétale a été mise en place fin octobre, et des arbres de haute tige viennent d'être plantés par la DDE.



À l'occasion des travaux d'élagage le long de la RN118, et à la demande de la ville, le panneau de sortie « Orsay-Centre » a été nettoyé par les services de l'État. Couvert de mousse, il devenait invisible la nuit.



Pour assurer la sécurité des enfants, une clôture a été posée autour des jeux d'enfants de **la rue Lamartine**, créés en 2006.



Afin de terminer les travaux du **quartier culturel** (salle Jacques Tati, allée de la Bouvèche, escalier d'accès élargi), le parking de l'avenue St-Laurent a été rénové.



Inauguration le 29 septembre du **boulevard Dubreuil prolongé**, refait à neuf.

Après avoir voté une motion au conseil municipal, la ville a obtenu la réfection de la chaussée de **la rue de Versailles**. Rappelons que cette voie était une route nationale (N 446) jusqu'au 1^{er} janvier 2006.

À cette date, la gestion a été transférée au département de l'Essonne.

À l'occasion des travaux, il faut tout de même déplorer qu'aucun aménagement de sécurité visant à réduire la vitesse n'ait été réalisé par le département et c'est la ville qui a financé les nouvelles balisettes.





Durant les vacances de la Toussaint, la peinture **des classes primaires** de Mme Thiebault à Mondétour et de Mme Portier au Centre ont été refaites.



À la demande de plusieurs familles, la **place du 11 novembre**, située au croisement de l'avenue Parrat, l'avenue St-Laurent et la rue du Ruisseau, a été réaménagée avec des jeux d'enfants et un sol souple. La ville a bénéficié pour ce faire d'une subvention du ministère de l'intérieur et des collectivités locales à hauteur de 50 %.



Rénovation début 2008 de la salle du personnel du **centre multi-accueil Le Petit Prince**.

Travaux 2008



Croisement des rues A. Briand et du Guichet

Dans le cadre des travaux 2008, **les rues de l'Avenir, du Ruisseau, l'avenue du Grand Mesnil et l'avenue Parrat** feront l'objet d'une réfection complète, après intervention de la société Lyonnaise des Eaux, qui remplacera les branchements en plomb.

Le croisement **des rues Aristide Briand et du Guichet** était particulièrement dangereux pour les enfants se rendant à l'école élémentaire, une réflexion est actuellement menée pour tenter d'améliorer la situation de ce carrefour (élargissement et protection des trottoirs, etc).



Attendu depuis longtemps par les habitants du quartier, **le DAB de Mondétour** a été mis en service en octobre dernier, grâce à l'implication de la Société Générale d'Orsay.



Les travaux de finition dans la cuisine et la pose de hublots au niveau des portes des chambres ont été terminés en décembre à la crèche parentale associative **Les Trot'Menus**.



À l'école **maternelle du Guichet**, la salle de restauration a été fraîchement repeinte pendant les vacances de la Toussaint et un pare-vue a été posé tout le long de la clôture extérieure.



Information

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'ascenseur, situé à l'intérieur de la gare HJTB, est **interdite et gratuite à toute personne voyageant en taxi**.

L'et ascenseur, créé dans le cadre de la fermeture du passage à niveau du finché, est notamment destiné aux personnes à mobilité réduite.

Son entretien est assuré à 50 % par la commune d'Orsay et 50 % par la RATP dans le cadre d'une convention signée entre les deux parties le 21 avril 1997.

Pour garantir un service personnalisé à tous les clients en offrant une réponse adaptée à chacun, la RATP améliore l'espace accueil de la **gare du Guichet** avec un comptoir d'information et front de

vente plus convivial. Les travaux devraient s'achever fin janvier 2008.



Plus de convivialité encore pour le hall de **la salle Jacques Tati** avec l'installation d'un bar en décembre.



Lauréats



Ils ont participé à l'embellissement d'Orsay en fleurissant leurs jardins ou balcons, les voilà récompensés ! Les lauréats du concours 2007 des fenêtres, balcons et jardins fleuris d'Orsay ont pu profiter d'une journée « verte », le 14 octobre. Après avoir visité le musée et le parc de Saint-Cloud, ils ont découvert le jardin d'un banquier-voyageur excentrique et humaniste, Albert Kahn. Jardins anglais, français, japonais et forêt vosgienne cohabitent parfaitement dans ce parc de 4 hectares. Nous en profitons pour remercier les établissements Evrard et Marcel Villette pour leur contribution à cette récompense.

En 2005, la mairie s'était engagée à replanter 120 arbres à haute tige pour remplacer les 100 abattus pour cause de maladie. Depuis fin 2007, le service des espaces verts a démarré la 2^e phase de plantation : à l'école maternelle du Guichet (1), au lac du Mail (1), aux RPA la Futaie (4) et St-Laurent (1), au parking de Kempen (2), dans la rue des Bleuets (1), dans l'allée de la Bouvêche et devant la salle Jacques Tati (8).

Échange technique du 2 octobre 2007

Fleurissement hors-sol : mise en place et maintenance



Le 2 octobre dernier, la commune d'Orsay a reçu dans le cadre d'une journée technique, organisée par Dominique Roussille chef d'entreprise d'Horty Fumel (prestataire de fleurissement hors-sol), plusieurs services espaces verts de la région parisienne : Arcueil, Bagneux, Cachan, Charenton-le-Pont, Chelles, Fontenay-aux-Roses, Malakoff, Savigny-sur-Orge, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Maur-des-Fossés, Vineux-sur-Seine, Villemomble.



Fort de son retour d'expérience de 4 ans sur la mise en place et la maintenance de son fleurissement hors-sol par des prestataires privés, la commune d'Orsay a présenté son mode de fonctionnement aux représentants des communes présentes. Les résultats obtenus ont impressionné ces spécialistes des espaces verts. La visite a été étendue aux aménagements sur la ville et au fleurissement pleine terre.



Fleurissement du cimetière pour la Toussaint

Création d'un caveau provisoire avec une pierre tombale au cimetière d'Orsay



Le 7 décembre, la ville d'Orsay a reçu pour la troisième année consécutive, le prix d'honneur des communes 4^{ème} catégorie (villes de moins de 30 000 habitants), pour le concours départemental de fleurissement de l'année 2007.

La réforme du permis de construire

L'ordonnance du 8 décembre 2005 relative au permis de construire et aux autres autorisations d'urbanisme, et le décret d'application n° 2007-1 du 6 janvier 2007, modifient substantiellement le droit des sols.

Cette réforme, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2007, vise à :

- clarifier le droit des sols en réduisant le nombre des autorisations et déclarations à construire,
- préciser les champs d'application,
- garantir les délais d'instruction des demandes et un contenu précis des dossiers de demande,
- responsabiliser les constructeurs et leurs architectes.

Les 11 autorisations et les 5 déclarations actuelles sont fusionnées respectivement en 3 permis :

- le permis de construire,
 - le permis d'aménager,
 - le permis de démolir,
- et une déclaration préalable.

Le code de l'urbanisme définit de façon claire et précise dans quels cas les travaux ou les aménagements doivent faire l'objet d'un permis ou d'une déclaration préalable ou encore n'être soumis à aucune procédure.

En outre, les délais d'instruction sont désormais prévisibles et garantis. Le délai d'instruction de droit commun qui est fixé à 1 mois pour les déclarations, 2 mois pour les permis de maisons individuelles et les permis de démolir, 3 mois pour les autres permis de construire ou permis d'aménager, sera connu par l'utilisateur dès le dépôt de son dossier en mairie.

Une modification de ce délai sera possible durant 1 mois à compter du dépôt du permis, lorsque la consultation d'un service ou d'une commission est nécessaire. À la fin du premier mois, le demandeur connaîtra précisément le délai dans lequel la décision doit intervenir.

De plus, la liste des pièces à joindre à une demande de permis est limitativement énumérée.

La réforme privilégie le système déclaratif : c'est le cas lors du dépôt de la demande pour la surface hors œuvre nette (SHON), la destination des locaux et les normes particulières de construction.

À la fin des travaux, le demandeur ou son architecte atteste de l'achèvement et de la conformité des travaux au permis délivré. La DAECT remplace la déclaration d'achèvement de travaux et il n'y a plus de certificat de conformité.

Néanmoins, des contrôles à posteriori sont toujours possibles.

www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr



NOUVEAUTÉ DANS L'AIDE FINANCIÈRE À L'INSONORISATION : L'AMO

Chaque riverain, au voisinage des aéroports de Paris-Orly et Paris-

Charles de Gaulle, peut désormais bénéficier, sans coût et à chaque étape du processus de traitement de son dossier, d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Pour toute information sur la démarche à suivre :
Aéroports de Paris

Pôle Management des aides aux Riverains

Bât. 228 - Orly sud 103

94 396 Orly aérogare Cedex

N°Azur 0 810 87 11 35

www.aeroportdeparis.fr - www.entrevoisins.org

Le Bicentenaire du Cadastre

La direction générale des impôts a célébré les 200 ans de la loi du 15 septembre 1807, fixant les principes généraux de confection du plan cadastral national voulu par Napoléon 1^{er}. Une occasion exceptionnelle saisie par la direction des services fiscaux de l'Essonne pour présenter au grand public l'évolution du plan parcellaire.

Orsay, une ville où commerce de proximité rime avec qualité



Édith Rouchès
Conseillère municipale et commerçante d'Orsay

Quels sont les points forts d'Orsay en matière de commerce ?

Tous les quartiers bénéficient d'un point central regroupant de nombreux commerçants. Le centre-ville en particulier dispose d'une configuration idéale : un cœur de ville en étoile, une grande variété dans l'offre et des prestations de qualité.

Comment la municipalité contribue-t-elle à cette dynamique ?

La mairie est un acteur important de la vie commerçante. Elle met en place des moyens conséquents pour aider et faire rayonner le commerce orcéen :

- des cartes de parking à distribuer à leurs clients et qui offrent chaque jour 45 mn de stationnement gratuit en centre-ville.

- en période de fin d'année, les animations et le concours des plus belles vitrines de Noël. Déjà, lors de la dernière coupe du monde de rugby, les commerçants avaient été conviés à concourir pour la vitrine la mieux décorée. Le recrutement récent d'une interface mairie-commerçant, Sylvie Guillaumond, notre city coach, démontre par ailleurs, l'engagement durable de la municipalité dans la dynamique du commerce orcéen.

Quel est son rôle ?

Sylvie Guillaumond est un lien privilégié entre la mairie et la nouvelle association des commerçants. Expérimentée, elle l'aide pour la recherche des sponsors,

pour monter des projets et pour défendre les commerçants auprès de la chambre de commerce pour obtenir des subventions.

Une association, pour quoi faire ?

Les commerces des centre-villes sont fragilisés par l'implantation des grandes surfaces en périphérie. L'association pourra mettre en œuvre des actions communes, mieux communiquer sur son offre et son savoir-faire et ainsi mettre en avant ses atouts. Cette collaboration est indispensable pour redonner au commerce de proximité ses lettres de noblesse.

Orsay s'en donne les moyens et son rayonnement commercial sera bénéfique à tous !

Malgré la possibilité offerte par le code électoral, les élus municipaux minoritaires ont choisi de renoncer à leur espace de libre expression.



Un monde, une promesse...



« Cet été, pour le centenaire du scoutisme, les pionniers Scouts de France d'Orsay ont participé à Aquajam, **un rassemblement transpyrénéen sur le thème du développement durable**, organisé en partenariat entre les Scouts et Guides de France de Midi-Pyrénées et les Scouts d'Aragon du comté de Saragosse (Espagne).

Dans la première partie de ce rassemblement, les participants ont été répartis en villages regroupant une centaine de pionniers. Chaque village était articulé autour d'un thème, le nôtre était celui du **dépassement de soi**. Repoussant nos limites et entourés de paysages magnifiques, nous avons gravi le pic de la Fache, dans les Pyrénées, et découvert (malgré une grande fatigue) les merveilles de la nature du haut de 3005 m de haut !

Dans la seconde partie, nous avons retrouvé les **1500 jeunes** pionniers, venus de France, d'Espagne et aussi

du Liban, d'Algérie, de Bolivie... sur le lieu du rassemblement, à Java en Espagne. Chacun a partagé ses expériences et nous avons cherché ensemble **des solutions pour le développement durable et la paix dans le monde** comme réaliser « un camp propre » en mettant en place le tri sélectif pour les déchets durant le camp. Une expérience enrichissante qui nous a permis de saisir l'ampleur de la tâche qui nous attend pour la sauvegarde de l'environnement. Mais nous avons aussi montré que lorsqu'il s'agit de notre planète à tous, les peuples savent parfaitement **se sentir solidaires et nouer des amitiés**.

“Un mélange de culture qui nous a permis d'échanger mais aussi d'agir ensemble.”

“Merci à tous nos sponsors, la mairie d'Orsay et le SIOM, qui nous ont grandement aidés à boucler notre budget et aussi à tous ceux qui nous ont soutenu dans notre projet tout au long de l'année.”

Les pionniers d'Orsay



Scouts et Guides de France - groupe d'Orsay
www.scouts-orsay.org

Joyeuses fêtes !

A Orsay et

Boas Festas



Noël ! Natal !

Les fêtes de fin d'année, qu'elles se déroulent en France ou au Portugal, ont de nombreuses similitudes. Outre le point commun religieux de l'événement, ces manifestations sont avant tout, dans les deux pays, un moment de partage et de convivialité familial autour de bons repas traditionnels.

Au Portugal, les rassemble-

ments de fidèles à l'église restent toujours au cœur des fêtes de Noël, le 24 au soir et le 25 au matin. Cependant, une spécificité portugaise se déroule le soir du réveillon : dans les petites communes, la tradition veut que les villageois se rassemblent dans chaque quartier autour d'un grand feu. L'objectif étant de monter le plus haut brasier mais surtout de se retrouver tous ensemble accompagnés par de la musique traditionnelle.

À Orsay, petits et grands peuvent se retrouver pour le spectacle pyrotechnique traditionnel au parc Eastcambridgeshire (cette année le 21 décembre).

« Orsay en rouge et vert »

Dans le cadre du festival « Tous en scène » qui se déroule du 14 octobre au 14 décembre, l'association culturelle portugaise des Ulis (ACPU) a proposé le samedi 10 novembre une soirée fado à la salle Jacques Tati. Le fado est un genre musical typiquement portugais qui prend la forme d'un chant mélancolique. Il doit beaucoup à la saudade, mélange de regret et de désir qui enveloppe

l'âme portugaise. Le fado désigne un sentiment proche du spleen, à la fois agréable et douloureux. C'est la nostalgie du passé, le regret de ceux que l'on a quittés, d'un bonheur perdu ou inaccessible. Ce chant, généralement accompagné par des instruments à cordes pincées, a connu son heure de gloire à

Lisbonne au début du XIX^e siècle. Amália Rodrigues (1920 - 1999) est devenue une figure emblématique du fado grâce à son interprétation et à sa voix si particulière. La soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Dans des tonalités rouges et vertes, la salle alternait entre une écoute attentive, pendant les interprétations émouvantes du groupe « *Tudo existe tudo isto é fado* », et un enthousiasme débordant au cours du repas typiquement portugais, soupe verte (*caldo verde*), spécialités variées, fromage, riz au lait (*arroz doce*).

Le 11 novembre est fêté chaque année, à Saint Martin (Santo Martinho) et il est de tradition, à la ferme de Courtaboeuf, de griller des châtaignes et de goûter le vin nouveau dans une ambiance musicale. Cet après-midi a été également l'occasion de faire une journée portes-ouvertes de l'association où se sont rencontrés des membres de la communauté portugaise. Les personnes présentes étaient invitées à partager un repas typique composé de la soupe traditionnelle et de sardines (*sardinhas*).



Felizes festas !

Vila Nova de Paiva

Pour la troisième année consécutive, la communauté portugaise a participé activement au dîner du Téléthon qui s'est déroulé le samedi 8 décembre au restaurant scolaire du Guichet. La soirée s'est poursuivie au rythme d'un karaoké enjoué... ambiance assurée pour cet événement de solidarité !



Le 20 janvier 2008, au gymnase Blondin se déroulera une journée de festival folklorique organisée par l'ACPU et la mairie d'Orsay, et regroupant des Orcéens et des Portugais, venus spécialement de Vila Nova de Paiva. Ainsi, le président de la communauté de communes de Vila Nova de Paiva, Manuel Custodio, nous fera le plaisir de participer à cette journée d'échange culturel. Au programme de cet événement : un repas, les interprétations de groupes de musique portugais et la participation de la chorale orcéenne des enfants qui interprétera une chanson typique d'Orsay, « Orsay, Pays des Roses ».

Le partenariat avance...

Un projet d'échange épistolaire a été lancé afin de faire correspondre des classes des écoles primaires d'Orsay avec des classes de Vila Nova de Paiva. Dans un premier temps sous la forme de lettres, ces échanges pourraient se diversifier avec l'utilisation de webcam notamment.

Contacts

- N'hésitez pas à aller consulter le site internet de Vila Nova de Paiva où vous pourrez découvrir des photos et de nombreuses informations :
→ www.cm-vilanovadepaiva.pt/
- Association culturelle portugaise des Ulis (ACPU) :
→ 06 09 81 25 19
arsenio@wanadoo.fr
- Elise Trebbia :
→ 01 60 92 80 47
→ communication@mairie-orsay.fr



« Orsay, Pays des Roses »,

*paroles de Robertal et
musique de G. Tagson.*

*Écrite en 1938 et cédée en 1939 pour la somme de 1 Fr.
à la commune d'Orsay.*

Refrain :

*« Orsay, pays des roses,
Nous t'aimons pour ta beauté.
Tout se métamorphose
Sous ton beau ciel enchanté ;
Parmi les fleurs écloses,
Nous respirons la santé.
Tu nous donnes la joie, le bonheur et la gaieté ;
Orsay, pays des roses »*



DEPUIS 3 ANS, LE SERVICE JEUNESSE, EN PARTENARIAT AVEC L'ANPAA (ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE) ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, ORGANISE DES SESSIONS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION SUR LES RISQUES LIÉS AUX ADDICTIONS AUPRÈS DES LYCÉENS DE 2nde ET 1^{ère}.

alcool

Développer une vraie prise de conscience

Depuis les enquêtes réalisées en 2000-2001 par la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT), 90 % des jeunes franciliens déclarent avoir bu une boisson alcoolisée au cours de leur vie.

À Orsay, 64 % des élèves (310 réponses) déclarent avoir déjà consommé de l'alcool. Environ 1 sur 2 a déjà été en état d'ivresse (élèves ayant une moyenne d'âge de 15 ans et étant dans leur 1^{ère} année de lycée) et la majorité des élèves a une considération moyenne de la dangerosité de ce produit.

Une initiative qui a conduit le service jeunesse de la mairie à tra-

vailer avec les commerçants de la ville qui ont été sensibilisés à cette question, tout particulièrement Franprix, qui a accepté de former ses caissières et d'afficher l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs. La campagne de sensibilisation sera poursuivie et différentes actions de prévention seront menées sur les prochaines années.

sida

Prévenir les conduites à risque

En dépit des nombreux messages de prévention et d'information, en 2005, 4 millions de nouvelles contaminations ont été découvertes. On constate que les femmes représentent aujourd'hui 33 % des cas de sida, contre 21 % il y a dix ans. Du point de vue géographique, c'est l'Île-de-France qui

est la région la plus touchée par l'épidémie.

Le service jeunesse organise depuis 2002 des interventions d'information et de sensibilisation dans les établissements d'enseignement de la ville auprès des élèves de 3^{ème}.

L'objectif est de prévenir les conduites à risques chez les adolescents. En partant de leurs idées reçues, nous les informons sur les modes de transmission du VIH, les moyens de s'en prémunir, le traitement d'urgence et les numéros verts d'information. Un questionnaire qui leur est distribué permet de recenser leurs connaissances et d'insister sur les éléments qui semblent encore mal connus.

Service jeunesse
01 60 92 85 58
jeunesse@mairie-orsay.fr



But pour le Téléthon

Pour la 5^{ème} édition de "la nuit du foot en salle", le sport et la jeunesse se sont rassemblés.

Durant toute la nuit, 32 équipes se sont mobili-sées au profit du Téléthon et pour la 3^{ème} année

consécutive l'équipe GBR (Hautes Bergères des Ulis) a gagné le tournoi face à l'équipe "Guichet Team".

Au total, Orsay a recueilli plus de 4 000 euros pour le Téléthon 2007.



© Bruno Bel

Présentation de l'association de prévention spécialisée UGO Prév'

Association de prévention spécialisée, habilitée par le conseil général dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance. **UGO Prév'** intervient sur les communes des Ulis, de Gif-sur-Yvette et d'Orsay. Elle s'adresse aux 8-25 ans lorsqu'ils se retrouvent en situation d'échec, de souffrance, exclus du tissu social ou lorsqu'ils ressentent le besoin d'être écoutés ou soutenus dans leurs démarches. L'association agit uniquement dans la libre-adhésion (sans décision des services sociaux ou judiciaires). Cela n'est possible que par la relation de confiance, éducative et structurante qui s'établit au fil du temps grâce à une présence significative des éducateurs auprès des jeunes sur leurs lieux de vie.

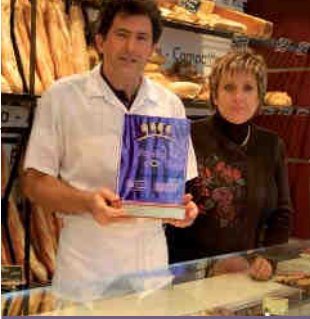
Association UGO PREV

Siège social : 31 Le Bosquet 91 940 - Les Ulis.

→ 01 69 07 29 86

→ ugo.prev.plateau@wanadoo.fr

Éducateurs d'Orsay : → 06 30 46 06 42



Chocolatine

La Chocolatine a été primée Papilles d'Or 2008, catégorie pâtisserie, le 22 octobre. La recette de ce succès pour M. et M^{me} Harkioulakis : des pâtisseries et des entremets sans cesse renouvelés et des produits de qualité fabriqués maison.



Pas toujours facile de trouver une brasserie sympa... Alors quand on a la chance d'en avoir une, avec un accueil chaleureux, des serveurs un peu taquins et surtout des plats d'une grande qualité, on est forcément un peu triste en apprenant qu'une page va se tourner.

L'histoire débute à deux en 1976 : 20 couverts et un menu à 6,50 frs. Depuis, la brasserie s'est agrandie : en m², en personnel et c'est maintenant 140 couverts qui sont servis à midi !



Alain passe la main !

Plus qu'une brasserie, un mythe ! Les petits plats de madame, le café au comptoir, les cafés tricots, les soirées Beaujolais nouveau, les petits concerts... Voilà pourquoi tous les Orcéens aimaient venir se retrouver chez Alain !

Nous voici en 2008 et après 31 ans passés derrière le comptoir, Alain et Janine Bataille ont décidé de prendre une retraite bien méritée.

Bienvenue à M. et Mme Joubé qui nous feront le plaisir de rouvrir les portes de la brasserie début janvier.



En plus d'une restauration rapide cuisinée maison, Mme Ferguene, nouvelle propriétaire depuis septembre 2007 du restaurant Terracota, propose la formule salon de thé à toute heure. Possibilité de vente à emporter, de préparation et livraison de buffets.

Terracota

6 rue Verrier - 01 69 07 58 80

du mardi au vendredi de 11 h 45 à 21 h 30 samedi de 11 h 45 à 15 h
dimanche de 11 h 45 à 15 h et de 18 h à 21 h 30

ANTÉNATAL

Tout pour préparer la naissance ! Ouvert depuis septembre, Antenatal propose l'essentiel (et le superflu) pour la future maman et le nouveau-né.

21 rue Archangé
01 60 92 51 24
du mardi au vendredi
de 10 h à 13 h et
de 15 h 30 à 19 h
le samedi de 10 h à 19 h
Fermé le lundi

Changement de propriétaires

Depuis l'été dernier, M. Challal a repris le fond de commerce d'Orsay Pressing, tenu pendant près de 20 ans par M. et M^{me} Jouault.

15 rue de Paris
01 69 28 50 13
du mardi au samedi
de 8 h à 19 h 45,
sans interruption.

Junior

Votre magasin

« Chaussures d'Orsay » s'est agrandi avec l'ouverture de « Junior », qui propose des chaussures sportswear et ville, du bébé à l'adolescent.

7 rue Verrier
01 69 28 50 31 / 01 69 28 94 67
de 9 h 15 à 12 h 30 et de
14 h 30 à 19 h 30 du lundi
au vendredi et jusqu'à 19 h
le samedi.

www.chaussuresdorsay.com

YSATIS

Depuis le 17 octobre 2007 Canova est devenue Ysatis.

Prêt-à-porter féminin haut de gamme.

du mardi au samedi
de 10 h à 13 h et
de 15 h à 19 h 30
16 rue Boursier
01 69 28 68 42

M. et M^{me} Lefevre, le cœur un peu serré après 8 ans passés derrière le comptoir du Longchamp, laissent place à M^{me} Ngon, nouvelle gérante de l'Orcéenne.

Café-brasserie-tabac-PMU l'Orcéenne - 10 rue boursier
Du mardi au samedi de 6 h 30 à 20 h, et le dimanche de 8 h 30 à 18 h
Restauration uniquement le midi du mardi au vendredi.

La pharmacie de l'Yvette a changé ses horaires :

du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h le samedi de 9 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h pendant les vacances scolaires : du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30
8 rue Charles de Gaulle - 01 69 28 63 59





Samedi 17 novembre, les cultures urbaines étaient à l'honneur à Orsay. Dans une ambiance surchauffée, plus de 300 personnes étaient venues applaudir Han-Akin. Cet Orcéen de 24 ans a commencé à noircir le papier de ses mots au collège Fleming et cette passion ne l'a plus quittée. Depuis son premier titre « Prend le temps d'écouter » réalisé en 2002 avec son frère de son, Da'pro, les concerts s'enchaînent : localement (salle Jacques Tati, Radazik...), mais aussi à Paris, au Batofar. En ce milieu d'année 2007 et après deux ans et demi de travail, Han-Akin livre son premier projet personnel intitulé « Circonstances extenuantes ». Avec des morceaux témoignant des écorchures de l'artiste ou abordant des thèmes comme le racisme et le respect parental, l'artiste livre un rap qui plait à toutes les générations.

Pour en savoir plus : www.myspace.com/hanakin91

Album disponible sur demande : han-akin91@hotmail.com / 06 76 15 68 51



Premier prix des scolaires pour le centre de loisirs des Ouistitis au concours du petit monde des épouvantails de Vauhallan du 13 au 21 octobre. Reconnaissons qu'il fait peur Ouistitilocks !



Le centre de loisirs élémentaire de Mondétour a ouvert ses portes !

Aux programmes des vacances de la Toussaint : hockey, patin sur glace et même accrobranche ! Les enfants ont fêté Halloween et participé à un rallye des commerçants. Pour les congés de Noël, ils ont fait leur cirque !

Information - inscription :

service scolaire : 01 60 92 80 13

periscolaire@mairie-orsay.fr



Spectacle musical
Caisse Caisse par
la compagnie
« Gouttez-y-donc »

Improvisation avec les Ginkgo Biloba
par Imagin'Action
Compagnie du regard



Les 6 mois - 12 ans ont eu des étoiles pleines les yeux, du 27 octobre au 7 novembre. Spectacles, cinéma, musique, bal ou théâtre, ont été semés par la MJC, comme autant de petites graines de gaieté, de découvertes artistiques et culturelles. Parmi les temps forts du festival, l'ouverture du Festi'mômes samedi 27 octobre, avec un combat interactif d'improvisation théâtrale. Cette 7^{ème} édition fut encore un grand succès avec toujours plus d'enfants venus de l'Essonne, mais aussi des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Les 2000 entrées ont été largement dépassées.



Bal pour enfants par les Bouskidou

Halloween : qui a eu la (ci) trouille ?



La soirée Halloween du 20 octobre, organisée par le service jeunesse pour les amateurs de frissons et de potirons, a réuni près de 200 jeunes de 14 ans et plus, dans une ambiance « monstrueusement » festive !

le service jeunesse remercie tous les commerçants d'orsay qui ont participé au jeu de piste organisé pour halloween. grâce à eux, les enfants ont passé une agréable après-midi !

Le cinéma Jacques Tati a accueilli le festival Cinessonne du 9 au 24 novembre et son jury pendant 2 jours à Orsay. Le grand prix a été attribué au film irlandais « Garage ».



Magie de Noël



Lumières,
guirlandes, étoiles...
l'esprit de Noël habite
également maisons et
appartements



Quoi de plus merveilleux
que de remettre en main
propre sa lettre
au Père Noël ?

Après l'expo-vente des résidents des RPA,
nos anciens ont profité de leur traditionnel
repas de Noël le 5 décembre.



Contes, marionnettes
et visite du Père-Noël
pour la fête de Noël des
assistantes maternelles
de Mondétour.



Spectacles de Noël, salle Jacques Tati.
« La folle nuit du père Noël » par la compa-
gnie Théâtre à sornettes, « Mots tordus »
par la compagnie Sortie de secours théâtre.

Goûter de Noël à la halte-garderie
La Boîte à coucou



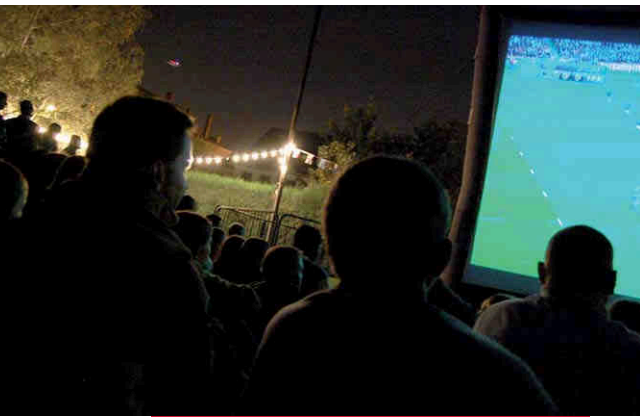
❁ La bourse aux jouets organisée
par les fédérations de parents
d'élèves a reversé 20% des prix de
vente aux écoles maternelles et élé-
mentaires du Centre et élémentaire
du Guichet, pour soutenir les projets
éducatifs en cours.

❁ Expo-vente de l'association
Mosaïque à la Bouvêche et marché
de Noël de la paroisse : achats et
plaisirs réunis pour les Orcéens.

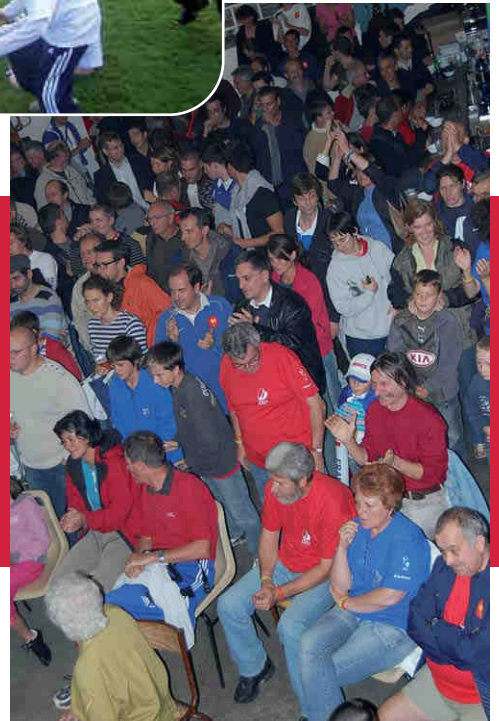
à Orsay



Mini-Coupe pour nos élèves de CM2 et CM1 le 19 octobre. Les enfants ont revêtu le temps d'un tournoi les couleurs des pays participants. Grand vainqueur chez les experts : « la France » (équipe CM2 de Mme Clerjon du Guichet).



L'essai n'a pas été transformé par le XV de France, mais quelle aventure que cette Coupe du Monde de rugby 2007 ! Du 7 septembre au 20 octobre, Orsay a vécu au rythme de la compétition. Au cœur de l'ovale, expositions, animations en ville et retransmissions des matchs sur écran géant.



Soirée débat en présence d'**Hugo Mac Neill**, ancien arrière de l'équipe d'Irlande



De gauche à droite : M. Montel, maire-adjoint chargé des sports, Mme Hauss (La Marelle), M. Jean Fauchier du Club de rugby, M. Dacheux (Alimentation générale), Mme Maton (l'Atelier d'Orsay)
Les commerçants ont rivalisé d'idées pour leur participation au concours de vitrine et les gagnants ont remporté des places pour les matches du Tournoi 2008 des Six Nations.





Cérémonie de remise des médailles du travail le 29 septembre. Une trentaine de personnes a reçu du maire, Marie-Hélène Aubry, les médailles d'argent (20 ans de travail), de vermeil (25 ans), d'or (30 ans) et de grand or (40 ans) couronnant leur vie professionnelle.



Nombreux sont ceux qui ont choisi de vivre à Orsay, séduits par l'environnement verdoyant de notre charmante commune. Samedi 29 septembre, la municipalité a donc accueilli les nouveaux venus et leur a remis une mallette pratique de la présentation de la ville. L'après-midi a débuté avec une visite guidée d'Orsay en bus, puis un goûter à la Bouvêche les attendait à leur retour.



Professeure agrégée, vice-doyenne chargée des formations et directrice du service de la formation continue UFR STAPS (Université Paris-Sud 11), Béatrice Descoin s'est distinguée par son engagement et son parcours remarquable et a reçu le 5 octobre 2007 les Palmes académiques pour ses services éminents rendus à l'Éducation nationale des mains du Doyen Jean Bertsch.



Fête des voisins au quartier du fond du Guichet



Les 20 ans de la crèche parentale les Trot'Menus.



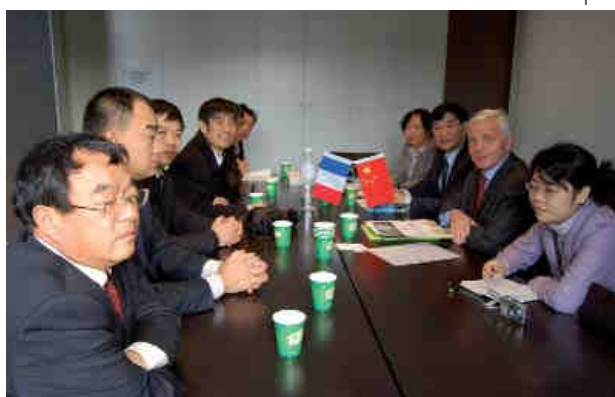
Un mercredi découverte pas comme les autres au CLM du Centre, où les petits profitaient comme il se doit de **la Semaine du jeu** !

Le 5 décembre, journée nationale d'hommage aux combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, un hommage s'est déroulé devant la stèle du cimetière d'Orsay.



Colloque international « Université sans frontière » à l'université Paris sud Orsay, le 26 octobre. Ici de gauche à droite : Annick Weiner, vice-présidente de Paris 11, Florence Hénon, présidente d'Université Sans Frontière, et Marie-Hélène Aubry, maire d'Orsay entourées de plusieurs intervenants.

Visite à Orsay d'une délégation de hauts fonctionnaires, entrepreneurs ou industriels chinois. Ils ont été reçus par Monsieur Briand, conseiller délégué d'Orsay et vice-président de la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay en charge du développement économique.



du 7 au 14 octobre

Fête de la science

« Montrez-nous la science ! »

Passionnés de sciences ou curieux amateurs, seul ou en groupe, à l'école, en famille ou entre amis chacun a pu profiter des nombreuses manifestations organisées du 8 au 14 octobre, à l'occasion de la Fête de la science 2007. Cette année, c'est la thématique nationale de l'instrumentation scientifique qui a été abordée dans ses applications quotidiennes ou encore expliquée et analysée à l'heure de l'apéritif !



Le 17^e Salon des antiquités et curiosités scientifiques d'Orsay. Exposants venus de toute l'Europe et visiteurs passionnés.



Physique et vie quotidienne à Franprix, expériences animées par Pierre Fontes, ancien professeur de physique dans les IUFM et à la faculté des sciences d'Orsay.



Bar des sciences à la brasserie La Terrasse : une belle occasion de démystifier les sujets scientifiques, autour d'un verre ou d'une tasse de café...

Nadine Gewinner



Anouka



Chantal Arama



« 1 mois,
1 expo »

Balade à travers le monde, le temps et les arts décoratifs. Le hall de la mairie a accueilli Anouka en octobre, Nadine Gewinner en novembre et Chantal Arama en décembre. Trois artistes aux techniques multiples.



Vendredi 16 octobre salle Jacques Tati, les spectateurs ont suivi les pas de **György Ligeti**. Un concert de musique contemporaine, interprété par les professeurs de l'ENMD. Une véritable expérience auditive et visuelle pour un public curieux. Remarquable.

CONCERT organisé par le CCJUV

Sous le haut patronage de Madame Marie-Hélène Aubry, maire d'Orsay Chants sacrés tirés du livre des Psaumes 40 chanteurs du Chœur du Marais, accompagnés à l'orgue par Pierre Cazes, chantent des Psaumes en français, en latin et en hébreu sous la Direction de Yves Müller.



© David Weiller

Sculptures et peintures, bois, céramiques et plantes succulentes... Pour cette fin d'année, l'art et la matière se sont offerts aux regards, à la Bouvèche, mais aussi en plein cœur d'un atelier d'artiste !

OCTOBRE

Cette première exposition à Orsay de **Franck Noublanche** retraçait sur 30 ans, un inventaire de son travail qui utilise des matériaux de récupération, de vieux outils, du bois frotté pour réaliser des sculptures, des tableaux ainsi que des collages.



DÉCEMBRE

XX^{ème} salon pour l'artiste peintre **Henriette Adriensence** et les élèves de son atelier. Cette année, un hommage a été rendu à Pierre-Gilles de Gennes, l'artiste, avec l'exposition de quelques-uns de ses dessins.



Après le succès rencontré lors de *Naturellement*, l'artiste indépendant **Dominique Thomas** est revenu avec une exposition personnelle de ses sculptures vivantes.

Marc Till a ouvert les portes de son atelier à Orsay, pour une exposition de ses sculptures.



L'Orchestre Symphonique du campus d'Orsay en Chine

L'OSCO a atteint depuis quelques années un niveau de reconnaissance à Orsay en province, et même au-delà des frontières ! En cette fin d'année, c'est en Chine que s'est rendu l'orchestre au complet - ses 60 musiciens, son chef titulaire Martin Barral, accompagné de deux solistes, Philippe Maeder et Vincent Tailleux. Invité par le gouverneur de la région du Ning Xia, via Monsieur Dong Dong Zhao de l'association Franco-Chinoise pour l'Échange d'Événements Culturels. L'aventure a reçu un soutien financier exceptionnel de la faculté des sciences d'Orsay et de la mairie d'Orsay.

Qu'on se le dise, trois jours durant, au royaume de Molière, la lecture est reine ! Que les mots soient écrits, dits, déclamés, exposés... Du 19 au 21 octobre, Orsay s'est mise au diapason de *Lire en fête*, avec *Trans Orsay Express*. Très sensible au travail réalisé par les artistes et les écrivains des éditions *Transignum*, originaires du monde entier, la ville d'Orsay a accueilli leur exposition : une quarantaine de livres d'artistes, une trentaine de cartes géo-poétiques et une cinquantaine de parapluies poétiques ont raconté leur histoire à la Bouvêche.



Soirée poétique
Lecture en musique et en douze langues du poème *Passe d'Ange* de Paul-Henri Lersen

Visite des enfants des écoles



Il n'y avait pas d'âge pour faire la fête, du 15 au 21 octobre, pour **la Semaine bleue**. Ateliers divers jardinage et traditionnel karaoké ont ponctué cette semaine dédiée à nos seniors et à l'intergénérationnel, dans les écoles, les centres de loisirs et les RPA de la ville d'Orsay.



Du salé, du sucré, de l'amer et de l'acide pour **la Semaine du goût 2007** consacrée aux produits régionaux de l'Île-de-France. Une mobilisation générale pour les équipes de la restauration scolaire, les diététiciennes et même une apicultrice qui a « raconté » le miel dans les centres de loisirs et certaines écoles maternelles.



« Un monde, une promesse » une exposition réalisée par les Scouts et Guides de France en collaboration avec les associations du scoutisme français, à l'occasion des 100 ans du mouvement, qui s'est installée à Orsay le 20 octobre, dans le hall de la salle Jacques Tati.



Remise des prix pour les concours de l'ABMO "le Rouge dans tous ses états" le 20 octobre, pour les enfants et le 7 décembre pour les adultes.

Cette soirée du 21 octobre, au profit de l'association **Appel détresse**, était animée par les Ateliers de lecture de l'ABMO - de Janine Hillenweck - avec la participation de Jana Leclerc dans des œuvres de Chopin.





Vaincre la Mucoviscidose

184 nageurs dont 80 Orcéens ont offert leur souffle en participant aux Virades de l'espoir à la piscine d'Orsay, samedi 29 septembre. Les 176 950 km à la nage parcourus ont permis à la mairie de reverser un chèque de 884,75 euros à l'association de lutte contre la Mucoviscidose.



Journées de solidarité et de partage de l'association Appel détresse les 24 et 25 novembre à la Bouvèche. Le montant des ventes réalisées va servir à financer la construction d'une école ouverte à tous dans la commune de Pillette, au nord-est de Haïti.

Plus de 80 participants pour le 2^{ème} Duathlon d'Orsay, le dimanche 18 novembre. Ni le froid, ni l'épreuve n'ont découragé ces sportifs, qui ont pu se réchauffer à leur arrivée grâce au thé à la menthe servi par les bénévoles de l'association Znaga d'Orsay. Organisé dans le cadre de la Semaine internationale de la solidarité, tous les fonds récoltés leur ont été reversés. Un événement incontournable pour les sportifs régionaux et pour l'ensemble des associations humanitaires locales.

2^e duathlon solidaire



Journée du refus de la misère

Les élèves du primaire d'Orsay se sont également mobilisés : des dizaines de petits bon-hommes en papier, porteurs de messages d'espoir, ont envahi le centre-ville le temps d'une journée.



Les enfants des chorales À Coeur Joie d'Orsay étaient au Trocadéro le 17 octobre...

À l'occasion de la Journée du refus de la misère, près de 20 000 personnes étaient présentes le 17 octobre au Trocadéro, à Paris : des délégations de tous les continents et des personnalités du monde politique, spirituel et artistique se sont retrouvés sur le « paradis des droits de l'Homme et des libertés ». Plus de 120 000 personnes ont signé la « Déclaration de solidarité ».

"Au milieu des bannières colorées, des messages de personnes dans la misère du monde entier, des personnalités du monde culturel, spirituel, sportif, politique et artistique, sous la protection qui nous semblait bienveillante de la Tour Eiffel illuminée, les enfants dans l'émotion évidente de la cérémonie ont chanté, avec quelle fougue et quelle ferveur, l'interrogation de savoir si un jour "il sera possible sur la terre de vivre sans colère, sans mépris", si un jour "tous ensemble nous pourrions vaincre la misère", si un jour "solidaires, nous pourrions faire un monde meilleur".

Au coeur d'une cérémonie pleine d'espoir, les enfants des chorales A Coeur Joie d'Orsay ont mêlé leurs voix à celles des enfants des écoles parisiennes pour faire passer le message du refus de la misère. Chaque enfant et chaque adulte présent est reparti avec la volonté farouche de changer le monde."
Françoise et Robert Schorhag, chefs de chœurs des chorales enfants et adolescents d'À Coeur Joie.



ORSAY VAINQUEUR AU TIR À L'ARC !

Les 15 et 16 décembre se sont déroulés au gymnase Blondin les qualificatifs France de tir à l'arc en salle. L'équipe du CAO a remporté l'épreuve haut la main. Félicitations !



Match d'improvisation théâtrale, samedi 1^{er} décembre. Ambiance surchauffée et rythme effréné.





Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie

Le comité FNACA d'Orsay-Bures a tenu sa 15^{ème} assemblée générale ordinaire le samedi 20 octobre 2007, à 10 h à Orsay, en présence du représentant départemental de la FNACA de l'Essonne, Bernard Labauge, de nombreux participants et de Jaime Manueco, conseiller municipal de la commune d'Orsay, coordinateur des associations d'anciens combattants et de Alain Holler, premier-adjoint.

Après l'observation d'une minute de silence, en mémoire de notre camarade décédé au cours de l'année écoulée, Claude Moullard, il est procédé à la lecture du rapport d'activités ainsi que du rapport financier.

Ces deux rapports sont adoptés à l'unanimité et quitus est ensuite donné au bureau sortant.

Il est ensuite procédé à l'élection du président, puis des membres du bureau.

À l'issue de cette élection, la composition du bureau du comité FNACA d'Orsay-Bures est la suivante :

- Président : *Daniel Larcher*
- Vice-Président : *Albertine Lantein*
- Secrétaire : *Paul Ilkiewicz*
- Secrétaire-adjoint : *Paul Strock*
- Trésorier : *Serge Le Fur*
- Trésorier-adjoint : *Jean-Pierre Manchaussat*
- Porte-drapeaux : *Bernard Valadier, Joseph Hellegouarch'*

Le président réélu, Daniel Larcher, remercie l'assemblée pour sa réélection, et se félicite que durant l'année écoulée le comité ait bien fonctionné, avec un bon esprit d'équipe. À ce jour, nous atteignons 70 % de nos adhésions pour 2008.

Le représentant du département B.Labauge développe : « les avantages du statut d'ancien combattant et l'utilité des anciens combattants » devant des participants très attentifs. L'assemblée générale est close à 12 h et suivie du pot de l'amitié.

Permanences du comité :
chaque 2^{ème} samedi du mois de 10 à 12 h, salle n°4, Maison des associations
Tél. : 01 69 28 74 94

INTERGENERATION Services...

innove dans l'aide à domicile

Cette association régie par la loi de 1901 propose ses prestations en faveur des personnes âgées, dépendantes ou non, de la garde d'enfants tout âge confondu et de l'assistance au quotidien.

Dans le cadre du service à domicile, l'association innove ! Elle propose en effet l'accompagnement aux ateliers récréatifs ou culturels qu'elle organise. Entretien de la mémoire, dextérité et éveil, de toutes les générations. Le tout dans une ambiance familiale et conviviale.

Prestataire mandataire, l'association respecte une charte de qualité.

Son personnel qualifié ou expérimenté, est encadré par une infirmière diplômée d'État.

Prochaine ouverture

Intergénération Services

Maison des associations

Accueil téléphonique 7/7

au 06 63 17 66 45 / 06 63 94 66 46

Intervention 7/7 sur Orsay et le nord-ouest de l'Essonne

intergeneration.s@free.fr



L'ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE D'ORSAY C'EST :

**43 ans d'expérience au service des personnes âgées ou handicapées ;
700 personnes aidées tous les mois ;
140 intervenantes formées au métier d'aide à domicile.**

Renseignements au 01 69 07 23 62

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le magazine municipal n°44. Au niveau de l'attribution de la subvention annuelle de la mairie, il fallait lire AAD et non IARD.

Foot d'Orsay prix du fair-play

LE 16 NOVEMBRE DERNIER, LE CLUB DE FOOTBALL D'ORSAY-BURES (FCOB) A VÉCU UN ÉVÉNEMENT PEU HABITUEL : 15 JOUEURS DES CATÉGORIES DE -13 ANS ET DE -15 ANS ONT FAIT LEUR ENTRÉE SUR LA PELOUSE DU STADE DE FRANCE AU CÔTÉ DES JOUEURS DES ÉQUIPES DE FRANCE ET DU MAROC.



Ils ont été sélectionnés dans le cadre de l'opération Collectif Foot, organisée par la Fédération Française de Football et Coca-Cola, récompensant l'équipe ayant fait preuve d'un grand fair-play la saison dernière. Les moins de 13 ans ont remporté ce challenge haut la main devant toutes les équipes de l'Essonne, de par leur comportement, avant, pendant et après les matchs de championnat. Un état d'esprit propre à ce club, où les valeurs de respect et de fair-play sont prioritaires chez les jeunes. **Bravo à nos jeunes vainqueurs et à l'équipe dirigeante de la catégorie !**

L'Association pour la Promotion des Femmes Scientifiques Vietnamiennes (APFSV) créée le 4 mars 2006, est née à l'initiative de deux amies Nhu-Mai Nguyen Dac et Joële Nguyen Duy Tan, toutes deux conscientes de la nécessité de renforcer la position des femmes scientifiques vietnamiennes dans le monde scientifique. Elles souhaitent développer des projets permettant de créer des conditions d'évolution des carrières scientifiques des femmes vietnamiennes, participer dans la mesure du possible à des projets de coopération scientifique internationale et faire évoluer les mentalités en faveur du travail scientifique de ces femmes.



Des copines pour Handi'chiens

Une nouvelle association est née cet été à Orsay : l'Atelier des copines.

Touchées par le soutien et le confort de vie apportés par les chiens d'assistance aux personnes handicapées, quatre Orcéennes ont décidé d'animer cet atelier de loisirs créatifs pour soutenir financièrement l'association "Handi'Chiens".

L'atelier fonctionne chaque vendredi après-midi de 14 h à 16 h en période scolaire, à la salle Piednoël de Mondétour.

Pour tout renseignement :
atelierdescopines@free.fr
Tél. : 01 69 31 21 66

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'association a organisé un « goûter de l'amitié » samedi 15 décembre 2007 en partenariat avec la fédération nationale de la maison des Potes de Paris et le soutien technique de la mairie d'Orsay.

Au programme, un spectacle unissant culture, musique et art martial vietnamien, sans oublier la traditionnelle visite du Père Noël ! Une fête conviviale et chaleureuse où amis, membres de l'association, étudiants, stagiaires, doctorants vietnamiens à Paris XI et à Polytechnique ont pu se rencontrer.

APFSV : Tél. 01 69 28 87 53



Stationnement et Circulation

De nuit comme de jour,
payant ou gratuit,
un ticket horodateur
doit être apposé visiblement
sur le tableau de bord
du véhicule !

Rappel !

- **Stationnement payant** depuis le 1^{er} octobre 2007
→ **rue Louise Weiss**, en zone orange réglementée à 4 h.
- **Stationnement payant** depuis le 8 octobre 2007
→ **parking de Corbeville**, réglementé comme suit :
 - gratuit de 7 h à 20 h
 - payant de 20 h à 7 h
- **Installation d'un dispositif "cédez le passage"**
→ **rue de l'Yvette** à l'intersection formée avec la rue de Launay.
- **Réglementation de la vitesse à 30 km/h**
→ **avenue des Platanes** depuis le 4 septembre 2007

Pour faciliter le stationnement des Orcéens, une carte gratuite est à votre disposition en mairie autorisant 45 mn de stationnement gratuit.

nouveautés



J'ai 16 ans. Je me suis fait recenser. Et toi ???

Bureau du service
national de Versailles

→ www.defense.gouv.fr

→ bsnver@dsn.sga.defense.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Le maire (ou le consulat) remet une attestation de recensement qui sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, au BEP, au baccalauréat, et pour tout examen soumis à l'autorité publique passé avant 18 ans.

L'agence locale d'assurance maladie va changer de locaux dans le courant du 1^{er} trimestre.
Les bureaux destinés à l'accueil du public seront alors installés au 69 rue de Paris.
Espace conseil service
0820 904 125

Merci Mado !

En l'honneur de Madeleine Gratacap, présidente de 1982 à 2002 de la section d'Orsay d'Appel Détresse, un espace de l'association va bientôt porter son nom. Disparue en 2006, celle que l'on surnommait Mado, fût à l'origine de la section orcéenne.

Appel Détresse

Espace
Mado Gratacap

(1926-2006)
Présidente-secrétaire de la section d'Orsay
de 1982 à 2002

Info CAF

Pour écrire à la CAF

→ vous êtes allocataire :

CAF de l'Essonne
91032 Evry cedex

→ vous êtes prestataire :

CAF de l'Essonne
2 impasse du Télégraphe
91013 Evry cedex

Préciser sur l'enveloppe
le nom du service ou de
la personne destinataire.

www.caf.fr

0820 25 91 10 (0,118€/mn)

À noter

Depuis le 1^{er} décembre, le service postal de la mairie annexe de Mondétour est étendu au samedi de 9 h à 12 h. La levée du courrier s'effectue à 11 h.



Une erreur s'est glissée dans la dernière édition du guide d'Orsay au niveau des coordonnées téléphoniques du Dr Trauchessec-Fenneteaux, orthodontiste à la résidence Archangé (4 ruelle des Cordiers). Merci de bien vouloir noter le 01 69 28 50 64

Erratum



→ PERMIS DE DÉMOLIR

M. Eynard-Machet Guillaume, 56 avenue Saint Laurent, démolition d'une habitation, accordé le 01/08/2007 **M. et Mme Coussa Pios**, 131 rue de Paris, démolition d'un abri de jardin, accordé le 02/08/2007 **Mme Pilot Martine**, 39 rue Aristide Briand, démolition d'une habitation, accordé le 24/08/2007 **Sarl Sanema M. Mauques Manuel**, 22 rue Charles de Gaulle, démolition pour reconstruction, accordé le 05/09/2007 **M. Pivald**, 19 rue Buffon, démolition partielle, accordé le 05/09/2007 **M. Pirou Jacques**, 29 rue Georges Clémenceau, démolition d'un bâtiment annexe, accordé le 18/09/2007 **M. Hinn Sina**, 6 boulevard de Mondétour, démolition d'un abri de jardin, accordé le 24/10/2007 **M. Cleto Fernando**, 61 route de Monthéry, démolition partielle, accordé le 24/10/2007.

→ DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Mme Ngon Yue Mei, 10 rue Boursier, modification de la façade, accordé le 02/07/2007 **M. Massimo Pascal**, 17 villa de la Boissière, pose de châssis de toit, accordé le 02/07/2007 **M. et Mme Guillou Anne et Emmanuel**, 1bis villa de la Boissière, construction d'une piscine, accordé le 02/07/2007 **Mlle Nussli Emmanuelle**, 13 sentier de Châteaufort, édifier un mur clôture, accordé le 05/07/2007 **M. et Mme Raina Cédric et Estelle**, 1 villa de la Boissière, pose de châssis de toit, accordé le 05/07/2007 **M. et Mme Guillou Anne et Emmanuel**, 1bis villa de la Boissière, pose de châssis de toit, accordé le 05/07/2007 **M. Noah Alain**, 37 avenue du Maréchal Joffre, pose de panneaux solaires, accordé le 06/07/2007 **M. et Mme Dahmane Mohamed**, 23 route de Monthéry, édification d'un abri de jardin, accordé le 09/07/2007 **M. Moyer Jean Marc**, 36 bis rue du Parc, extension d'un pavillon, accordé le 11/07/2007 **M. Leyrem Pierre**, 25 rue du Bocage, édifier un mur de clôture, accordé le 11/07/2007 **M. Preti Henri et Mme Guenard Dominique**, 7 rue de Lozère, réalisation d'un ravalement, accordé le 20/07/2007 **M. Monblanc Serge**, 23 bis rue des Trois Fermes, aménagement d'une terrasse, accordé le 24/07/2007 **M. Cavez Jean Marie**, 15 rue de Launay, modification de l'aspect extérieur + ravalement, accordé le 26/07/2007 **M. Moïse Philippe**, 81 avenue Saint Laurent, construction d'une piscine, accordé le 27/07/2007 **Université Paris Sud 11**, Mme Bersellini, 15 rue Georges Clémenceau, aménagement intérieur, accordé le 31/07/2007 **M. Hellegouarch Joseph**, 24 rue de la Cure d'Air, réalisation d'un ravalement, accordé le 01/08/2007 **M. et Mme Coussa Pios**, 131 rue de Paris, édifier une piscine, accordé le 02/08/2007 **M. Fournier Jean-Georges**, 8 rue Christine, réalisation d'un ravalement, accordé le 08/08/2007 **Orange France Mme Righenzi**, 21 rue André Maginot, modification d'un relais existant, accordé le 14/08/2007 **M. Hebert Jean-François**, 22 avenue des Platanes, pose de châssis de toit, accordé le 21/08/2007 **M. Cambon de Lavalette Marc**, 13 rue André Maginot, édification d'un abri de jardin, accordé le 27/08/2007 **M. Venec Olivier**, 23 rue des Trois Fermes, création

d'une ouverture, accordé le 27/08/2007 **M. Choussy Jean**, 19 rue du Parc, pose de châssis de toit, accordé le 27/08/2007 **M. Prieur Alain**, 107 avenue de l'Épi d'Or, réalisation d'un ravalement, accordé le 03/09/2007 **M. Dallot Michel**, 44 avenue de la Cure d'Air, édifier un mur de clôture, accordé le 04/09/2007 **M. Beune Gérard**, 1 chemin de châteaufort, édification d'un mur de clôture, accordé le 04/09/2007 **M. Vanlathem Cyril**, 25 route de Monthéry, édifier un mur de clôture, accordé le 05/09/2007 **M. Daugy Eric**, 2 rue de l'Yvette, réfection de toiture, accordé le 05/09/2007 **M. Xi Xu Guang**, 8 avenue de Villezières, pose de châssis de toit, accordé le 05/09/2007 **M. Castanet Alexandre**, 13 villa des Ulis, aménagement de combles, accordé le 05/09/2007 **M. Brun Pietro**, 14 escalier des Ulis, transformation d'un abri de jardin en garage, refusé le 10/09/2007 **Crédit Agricole d'Ile de France M. Grech Christian**, 2 rue Verrier, modification de la façade, refusé le 06/09/2007 **Université Paris Sud 11, Mme Bersellini**, 15 rue Georges Clémenceau, réaménagement d'une pièce, accordé le 13/09/2007 **M. Gout Serge**, 3 allée de Pasagardes, changement de fenêtres, accordé le 14/09/2007 **M. Ragou Baskarane**, 20 impasse René Paillole, modification de l'aspect extérieur, accordé le 14/09/2007 **M. Ganthier Michel**, 83 rue de Versailles, édifier un mur de clôture, accordé le 14/09/2007 **M. Sabras Jean**, 31 rue de la Ferme, création d'une ouverture, refusé le 19/09/2007 **M. Kerdoncuf Gaston**, 26 bis rue Aristide Briand, édifier un mur de clôture, accordé le 20/09/2007 **M. Poulain Michel**, 46 boulevard de la Terrasse, modification du portail, accordé le 20/09/2007 **M. Bonnier Frédéric**, 7 rue de la Pacaterie, pose de châssis de toit, accordé le 24/09/2007 **M. Cousin Jean-Louis**, 79 avenue de Montjay, réalisation d'un ravalement, accordé le 26/09/2007 **Lycée Blaise Pascal** 18 - 20 rue Alexander Fleming, édification d'un abri bois, accordé le 03/10/2007 **SCI Niphiste, M. Lazzerini Stéphane**, Rue du Fond du Guichet, remplacement de la toiture et des châssis de toit, accordé le 09/10/2007 **Mme Mackiw Olga**, 16 villa de la Boissière, réalisation d'un ravalement, accordé le 09/10/2007 **M. Cushing Edward**, 8 rue La Prairie des Iles, pose de châssis de toit, accordé le 10/10/2007 **M. Doucet Olivier**, 9 rue Léon Croc, édifier un mur de clôture, accordé le 12/10/2007 **M. Mignano Gérard**, 10 allée de l'Orée du Bois, édification d'une véranda, accordé le 19/10/2007 **M. Bartmann Jean Luc**, 1 bis rue de Bellevue, édifier un mur de clôture, accordé le 26/10/2007

→ PERMIS DE CONSTRUIRE

Université Paris Sud, 15 rue Georges Clémenceau, extension d'un bâtiment, accordé le 02/07/2007 **Mme Maréchal Anne Céline**, 17 avenue du Maréchal Joffre, édifier un pavillon, accordé le 12/07/2007 **M. Castela Andrade Antonio**, 166 avenue des Bleuets, transformation d'un garage en pièce habitable, accordé le 16/07/2007 **M. Galasso Jean Louis**, 45 avenue des Cottages, aménagement de combles, accordé le 16/07/2007 **Pinto Georges**, 28 rue du Parc, construction d'un pavillon,

accordé le 16/07/2007 **M. Charmasson Sébastien**, 58 bis rue de Lozère, création d'un garage, accordé le 18/07/2007 **Mlle Couturie Laure**, 71 rue de Chartres, extension d'un pavillon, accordé le 18/07/2007 **M. Nancy Didier**, 16 rue du Ruisseau, extension d'un pavillon, accordé le 24/07/2007 **Mlle Grade Sylvie**, 12 avenue des Platanes, extension d'un pavillon, refusé le 24/07/2007 **M. Martins Pires Belarmino**, 1 bis avenue des Fauvettes, surélévation d'un pavillon, accordé le 25/07/2007 **M. Luis Christophe et Mlle Dias Silvestre Sylvie**, 181 avenue des Bleuets, construction d'un pavillon, accordé le 25/07/2007 **M. et Mme Bourguignon Jean-Pierre**, 46 rue de Châteaufort, Surélévation d'un pavillon, accordé le 26/07/2007 **M. Guihard Laurent**, 7 rue Vaubien, extension d'un pavillon, accordé le 26/07/2007 **M. Carvalho Cabral Pedro et Mlle Michel Aurelie**, 120 boulevard de Mondétour, construction d'un pavillon, accordé le 26/07/2007 **M. et Mme André Jean-Pierre**, 36 rue La Prairie des Iles, édification d'une véranda, accordé le 24/08/2007 **M. Roch Michel**, 17 avenue Parrat, construction d'une piscine couverte, accordé le 24/08/2007 **Pivald William**, 19 rue Buffon, construction neuve, accordé le 06/09/2007 **M. Eynard-Machet Guillaume**, 56 avenue Saint Laurent, édifier un pavillon, accordé le 12/09/2007 **M. Moïse Philippe**, 81 avenue Saint Laurent, couverture d'une piscine, accordé le 13/09/2007 **M. Reynes Jean-Claude**, 54 rue de Lozère, extension d'un pavillon, accordé le 24/09/2007 **SCI de Lacanthe Mme Dos Santos Manuela**, 24 rue Charles de Gaulle, changement de destination des locaux, accordé le 28/09/2007 **Conseil Général de l'Essonne**, 69 rue de Paris, changement de destination d'un local accordé le 28/09/2007 **SCI Maganick M. et Mme Choppé**, 7 rue Verrier, création de logements, accordé le 10/10/2007 **M. et Mme Henry Jean-Marie**, 73 rue Aristide Briand, extension d'un pavillon, accordé le 22/10/2007 **M. Cleto Fernando**, 61 route de Monthéry, construction d'une terrasse, accordé le 25/10/2007 **Crédit Industriel Commercial, M. Le Goff**, 39 rue de Paris, extension d'une agence et accordé le 26/10/2007 **SARL Sanema M. Marques Manuel**, 22 rue Charles de Gaulle, construction d'un immeuble, refusé le 26/10/2007

→ DÉCLARATION PRÉALABLE

M. Desvaux Hervé, 32 rue Charles de Gaulle, création d'une mezzanine et, accordé le 10/10/2007 **M. Lebiez René**, 4 villa des Ulis, édification d'une clôture, accordé le 25/10/2007 **CAPS, M. Lamy**, 87 rue de Paris, édification d'une clôture, accordé le 26/10/2007

Recensement de la population

Le dernier recensement général de la population vivant en France a été effectué en mars 1999. Depuis janvier 2004, la méthode a changé et les enquêtes de recensement ont lieu désormais chaque année. Pour les communes de 10 000 habitants et plus, comme Orsay, elles s'effectuent auprès d'un échantillon représentant 8 % de la population dispersé sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les enquêtes de recensement sont dorénavant préparées et réalisées par les communes. L'INSEE organise et contrôle la collecte des informations.

Dans quelques jours débiteront les opérations du recensement 2008, conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, entre le 17 janvier et le 23 février 2008, un agent recenseur envoyé par la mairie vous rendra visite. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il remettra à chacun une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. Ces documents devront être remplis avec soin. Vous pourrez demander conseil à l'agent recenseur, il vous aidera volontiers. Il récupèrera les questionnaires lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre entourage qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à l'INSEE. Tous les questionnaires doivent être retournés avant le 23 février 2008.

Le recensement revêt une très grande importance. Il concerne chacun de nous, dans notre environnement immédiat et dans notre avenir proche. En effet, les informations recueillies constituent une source statistique permettant d'élaborer des programmes de logements ou de rénovation, de décider de l'accroissement des moyens de transports collectifs et des voies d'accès, de l'ouverture ou de la création d'écoles, d'équipements sociaux, culturels et sportifs (crèches, maisons de jeunes, logements pour personnes âgées, ...)

Participer au recensement est un acte civique, c'est aussi une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951. Destinés à l'INSEE, les questionnaires seront utilisés uniquement à des fins statistiques et ne pourront servir à quelque contrôle administratif ou fiscal. Si vous êtes tenu par la loi de répondre, vous devez être assuré du caractère confidentiel des informations recueillies.

Le recensement est utile à chacun de nous. L'exactitude de vos réponses permettra de réaliser un recensement complet et précis, et de préparer l'avenir de notre ville.

Pour savoir si vous faites parti de l'échantillon concerné cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 01 60 92 80 00.

2008

NAISSANCES

Rose Coquard-Porez le 4 septembre / Rida Alan le 6 septembre / Fabien Fréal-Saison le 9 septembre / Bastien Chaudouard le 11 septembre / Raphaël Orfila-Lecoq le 11 septembre / Imane Khaled le 13 septembre / Océane Andrés-Kamenscak le 17 septembre / Jalil Buenafuente le 19 septembre / Manon Thièvre le 20 septembre / Emilie Laigneau le 21 septembre / Eliane Zéghal le 28 septembre / Louane Lapert le 1^{er} octobre / Pablo Coursières le 2 octobre / Yassine Faraji le 7 octobre / Evan Leroy le 7 octobre / Ilyés Amegroud le 9 octobre / Lucien Fodil le 14 octobre / Bornha Hemati le 15 octobre / Axel Rivas le 15 octobre / Sabri Mahboub le 17 octobre / Lenny Pilard le 20 octobre / Evan De Lemos le 23 octobre / Léane Parent le 24 octobre / Virham Milfort-Destuynder le 25 octobre / Arthur Faurét le 28 octobre / Isabelle Moutarde le 28 octobre / Julie Hélias le 29 octobre / Maxime Le Roux le 30 octobre / Leelou Daleux le 30 octobre / Joris Juliard le 31 octobre / Mathia D'auria le 31 octobre / Camille Beuvain le 3 novembre / Hugo Bougréau le 6 novembre / Isaure Jahan le 8 novembre / Noémie Gregoire le 9 novembre / Luce Ponguin-Zngui le 9 novembre / Sacha Droisy le 11 novembre / Thomas Borgard le 14 novembre / Téa Geffard le 14 novembre / Vladimir Feiguel le 17 novembre / Charlize Blivet le 18 novembre / Mattéo Pedrosa-Paulista le 19 novembre / Lou-Ann Metais le 21 novembre / Marie Pierre le 22 novembre / Camille Pujos le 28 novembre / Emilie Nicorean le 3 décembre.

MARIAGES

Clément Vit et Katty Schnitzeler le 6 octobre / Jason Outrequin et Jeanne-Françoise Carlier le 24 novembre / Nicolas Cointepas et Julie Leroux le 1^{er} décembre.

DÉCÈS

Jacques Charra le 30 août / Rasmey Dubrais le 1^{er} septembre / Jean Pichard le 3 septembre / Nicole Cathala le 17 septembre / Régine Champeau le 22 septembre / Jean Mansalier le 27 septembre / Pierre Goumis le 7 octobre / Madeleine Della-Corte le 8 octobre / Inès Angioletti le 9 octobre / Louis Esquieu le 12 octobre / Yvonne Bordes le 17 octobre / Renée Leblanc le 18 octobre / Cécile Vantroyen le 18 octobre / Denise Dumas le 22 octobre / Germaine Meunier le 22 octobre / Marguerite Le Gallic le 27 octobre / Suzanne Guhur le 29 octobre / Henri Chabrol le 30 octobre / Madeleine Augustin le 18 novembre / Marguerite Vuillemin le 21 novembre / Jacques Gandelain le 22 novembre / Paulette Négaret le 28 novembre / Denise Lemonon le 7 décembre / René Grandcoïn le 8 décembre / Marguerite Royant le 11 décembre.

Madame Rolande Randé est décédée dans sa 102^{ème} année, mardi 4 décembre à l'hôpital de Juan-les-Pins. Veuve de Louis Scocard, héros orcéen, tué à la ferme du Moulon lors d'un combat contre les Allemands en août 1944, madame Randé a été, pendant de nombreuses années, institutrice du cours préparatoire au groupe scolaire d'Orsay.

ENQUETE PUBLIQUE AVIS DE LA COMMUNE D'ORSAY SUR LA REVISION DU SDRIF

Concernant le plateau de Saclay, le SDRIF précise que, compte-tenu de la qualité exceptionnelle des terres agricoles, 2300 hectares au moins doivent être réservés. Or, la carte de destination générale affiche sur le plateau 23 pastilles d'urbanisation préférentielle dont la surface moyenne par pastille est de 25 hectares, soit un potentiel total d'urbanisation de 575 hectares, auquel il faut ajouter les projets d'infrastructures (mise à 2X2 voies de la RD36, transport en commun en site propre), soit un potentiel global d'urbanisation d'environ 700 hectares, or, la surface agricole actuelle est de 2620 hectares...

De plus, la possibilité de concentrer l'essentiel de l'urbanisation du plateau de Saclay sur les communes d'Orsay, Palaiseau, Saclay, et Gif-sur-Yvette est inscrite sur la carte de destination des différentes parties du territoire. Les surfaces d'urbanisation nouvelle sont représentées également par des pastilles correspondant chacune à un potentiel d'urbanisation de 25 hectares. Sur le territoire d'Orsay, on compte 9 pastilles, 5 pour des secteurs de densification préférentielle en centre-ville et 4, soit 100 hectares, pour des secteurs d'urbanisation préférentielle sur le plateau. Cette densification aura des conséquences pour les communes qui devront intégrer les nouvelles populations à la ville : comment les communes, privées de taxe professionnelle (désormais perçue par la Communauté d'Agglomération), vont-elles faire face à l'augmentation des charges au niveau des équipements publics (transports, écoles, crèches, ...) ?

Le SDRIF prévoit aussi un rythme annuel de construction de 5000 logements sur l'ensemble du territoire de Massy, Palaiseau, Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines (c'est à dire, le périmètre de l'OIN...), soit le double du rythme prévu par ces villes, ce qui sera intenable.

Concernant les déplacements et les transports, l'offre de transport n'est pas à la hauteur des défis car en matière de construction de logements, l'effort à fournir implique une capacité des réseaux de transport de desservir une ville plus compacte et de supporter une croissance prévisible des volumes de déplacements.

Or, pour le secteur de Massy, Palaiseau, Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, la réalisation des objectifs en matière de construction est très imprécise et rien n'apparaît clairement, (sauf le rejet de la proposition de l'Etat pour l'autoroute A126). De même, aucune liaison évidente n'apparaît pour relier l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, grand pôle d'emplois métropolitain au TGV de Massy, ni pour relier le plateau de Saclay avec la plate-forme aéroportuaire d'Orly. Pour la ville d'Orsay, les secteurs de densification sont positionnés de part et d'autre du RER dont la ligne B, seule liaison de transport en commun est/ouest du secteur, est déjà saturée. Mais où la Région pense-t-elle pouvoir densifier en fond de vallée déjà très urbanisée, sans prévoir de nouvelles liaisons de transport en commun ou de réseaux routiers. Actuellement, les liaisons est/ouest existent et de nouvelles sont impossible à créer du fait de la configuration du tissu urbain.

Il est à noter également, que le projet de SDRIF ne prend que partiellement en compte les « prescriptions relatives aux servitudes d'utilité publique, aux projets d'intérêt général (PIG) et aux opérations d'intérêt national (OIN) et éléments relatifs aux projets d'infrastructures relevant de la compétence de l'Etat. » (article L141-1 du code de l'urbanisme), fragilisant ainsi le document d'un point de vue juridique puisque l'OIN du territoire de Massy, Palaiseau, Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines n'est pas reporté sur la carte.

De même, la Commune comme la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, juge nécessaire pour le développement des territoires la réalisation des aménagements suivants, non repris ou inscrits dans le projet de SDRIF :

- l'achèvement du diffuseur de Courtaboeuf sur l'A10
- le réaménagement du ring des Ulis
- le réaménagement de l'échangeur de la Croix de Palaiseau avec A10/RN444/RD36

La mise en œuvre du SDRIF dépend à la fois de documents réglementaires et contractuels (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, contrat de projets Etat-Région, contrats Région-conseils généraux...), de procédures (contrôle de légalité, porter à connaissance...) et de décisions publiques (servitudes, projets d'intérêt général...) emportant des conséquences en matière d'urbanisme.

La Région désire développer une nouvelle gouvernance avec des propositions de repositionnement vis-à-vis des autres collectivités afin de contrôler la mise en œuvre du SDRIF. Le conseil régional souhaite être associé systématiquement à l'élaboration ou la révision des schémas de cohérence territoriale et participer de la même manière aux démarches d'élaboration et de révision des plans locaux d'urbanisme, au même titre que l'Etat dans le « porter à connaissance » afin d'imposer des servitudes. Cela assurerait à la Région par rapport aux autres collectivités, une position dominante, qui serait en contradiction flagrante avec l'équilibre actuel de la décentralisation. Cet aspect renforce la fragilité juridique du document.

La Région souhaite également que le contrôle de légalité des documents d'urbanisme exercé par l'Etat évolue vers plus de partenariat, remettant ainsi en cause le principe de « non tutelle » d'une collectivité sur une autre.

De même, la Région entend mener une réflexion en commun avec l'Etat en matière d'urbanisme réglementaire en vue « d'une adaptation aux enjeux franciliens de certaines dispositions réglementaires ». Par exemple, concernant l'enjeu de la densification raisonnée, la Région souhaite modifier le code de l'urbanisme et en particulier la règle de « constructibilité résiduelle » réintroduite par la loi Urbanisme et Habitat de 2003, qui permet de limiter les possibilités de densification des secteurs résidentiels, souhaitant ainsi revenir aux dispositions de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) qui avait supprimé l'article L111-5 du code. D'ailleurs, cette possibilité a été introduite dans le Plan d'Occupation des Sols d'Orsay lors de sa modification du 18 octobre 2004. Lors du détachement depuis moins de 10 ans d'une partie d'un terrain dont les droits à construire ont déjà été utilisés partiellement ou en totalité, il ne peut alors plus être construit sur ces nouvelles parcelles que dans la limite des droits non utilisés. Ou encore, la définition des coefficients d'occupation des sols minimaux mériterait également d'être réfléchi. Malheureusement, ces propositions d'évolution législative n'ont pas leur place dans un document de planification spatiale...

Le projet de SDRIF reste fragile juridiquement car ses orientations, opposables à tout document d'urbanisme, ne sont pas clairement identifiées.

Enfin, au plan local, le SDRIF prévoit l'urbanisation d'espaces à Orsay aujourd'hui protégés.

Pour conclure, le projet a pour objectif de promouvoir une densification des parties urbanisées de nos villes notamment dans le périmètre des gares RER une ville plus compacte et plus dense dans des secteurs déjà fortement urbanisés et surtout sans rien dire des besoins en moyens de transport. Les conséquences, notamment financières, de cette densification devront être supportées par les collectivités locales chargées de développer les infrastructures correspondantes.

De même, le document ne sépare pas clairement ce qui a valeur déclarative (orientations) et souhaits sur l'aménagement du territoire francilien et ce qui a valeur prescriptive et s'impose aux schémas de cohérence territoriale et aux plans locaux d'urbanisme, avec pour conséquence une incertitude juridique lors de l'élaboration ou la révision de ces schémas ou des PLU.

De plus, en voulant mettre en œuvre et assurer le suivi du SDRIF, la Région crée des procédures qui ne relèvent pas de sa compétence et qui empiètent sur les compétences de l'Etat et des autres collectivités locales.

Enfin, en ce qui concerne Orsay et ses environs, le SDRIF organise une politique de mitage contraire aux positions affirmées par la commune en matière de préservation des espaces boisés, naturels et agricoles qui l'entourent.

Pour toutes ces raisons, la Commune d'Orsay émet un avis très défavorable au projet de SDRIF présenté à l'enquête publique.

Fait à Orsay le 6 décembre 2007

Marie-Hélène Aubry, maire d'Orsay

Prochain conseil municipal

lundi 4 février 2008

à 20h30, salle du conseil municipal

pour plus de précisions, vous pouvez consulter le compte-rendu succinct du conseil municipal sur notre site Internet : www.mairie-orsay.fr

Séance du 24 septembre 2007

Extraits du compte-rendu

→ Pédagogie

- Adoption des termes de la charte de fonctionnement du conseil municipal junior.
- Adoption des termes du projet éducatif commun aux trois centres de loisirs maternels et des projets éducatifs propres à chacun d'eux (Maillecourt, Centre et Mondétour).
- Adoption du projet éducatif et de la tarification du centre de loisirs élémentaires de Mondétour.

→ Jeunesse

- Adoption des termes du projet éducatif du service jeunesse pour l'année 2007/2008
- Adoption des termes du projet pédagogique et du règlement intérieur des « mercredis découvertes ».
- Adoption de la tarification des soirées organisées par le service jeunesse à compter du 15 octobre 2007.
- Décision de remise gracieuse et de décharge de responsabilité dans le préjudice de caisse à la demande du régisseur titulaire de la régie de recettes du service jeunesse et prise en charge de ce montant sur le budget de la commune.

→ Sport

- Organisation du deuxième duathlon à Orsay le 18 novembre ; participation financière des coureurs fixée à 5 euros par participant ; don des sommes collectées à l'association à but humanitaire « ZNAGA » d'Orsay.

→ Motion

- Dénomination du local de l'association Appel Détresse situé 75 bis rue de Paris à Orsay : « Salle Mado Gratacap ».

Séance du 26 novembre 2007

Extraits du compte-rendu

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre
- Signature du protocole d'engagements partagés pour un développement durable du territoire avec le conseil général de l'Essonne.
- Autorisation donnée au maire de signer la charte de prévention des déchets en Essonne.

→ Intercommunalité

- Approbation de la convention avec la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay pour la mise à disposition d'un intervenant musical en milieu scolaire.
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées - compétence « équipements culturels ».
- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées - compétence « voirie communautaire ».
- Approbation de la reprise de dette relative à la voirie communautaire - réintégration des voiries SIEVYB.
- Avis favorable sur le projet de convention de mise à disposition des services de la voirie de la ville d'Orsay au profit de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay.

→ Urbanisme

- Avis favorable pour le reclassement de l'impasse des Mûriers dans la voirie communale.
- Demande d'adhésion de la commune au parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse.
- Avis très défavorable de la commune sur le projet de Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF).

→ Motion

- En faveur de la prise en compte des demandes des riverains de l'Yvette auprès du SIAHVY dans le cadre de la prévention des inondations.

→ Société

- Avis favorable à la demande de dérogation à la règle du repos dominical sollicitée par l'établissement FLY à Orsay.

Séance du 17 décembre 2007

Extraits de l'ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 26 novembre 2007
- Autorisation donnée au maire de signer la « charte des maires pour l'environnement »

→ Intercommunalité

- Adhésion au groupement de commandes pour les marchés de téléphonie avec la CAPS

→ Affaires générales

- Règlement intérieur du cimetière communal

→ Rapports annuels 2006

- Rapport annuel 2006 - du stationnement couvert - du service de l'eau potable - des marchés d'approvisionnement - du SIAHVY

→ Finances

- Décisions modificatives n°1 - n°2 du budget 2007 (ville - assainissement)
- Autorisation d'utilisation du quart des crédits d'investissement sur le budget communal 2008 - sur le budget assainissement 2008
- Subvention aux associations - complément

→ Personnel communal

- Mise à jour du tableau des effectifs
- Information - bilan social 2006
- Indemnisation des jours de repos travaillés non pris sur 2007

→ Services techniques

- Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport gaz (SIGEIF)
- Autorisation donnée au maire de signer une convention de partenariat dans le cadre du programme phyt'eaux cités

→ Marchés publics

- Autorisation donnée au maire de signer un avenant - à la délégation de service public - au marché de réaménagement de la place Guaydier et ses abords - à la police d'assurance « tous risques expositions » - aux prestations des espaces verts

→ Urbanisme

- Cession de la parcelle communale (BC n°277P)

→ Petite enfance

- Nouveau statut des assistantes maternelles de la crèche familiale

→ Pédagogie

- Fonctionnement de l'accueil de loisirs élémentaire

→ Jeunesse

- Facturation de l'accès à Internet

→ Affaires économiques

- Demande de dérogation à la règle du repos dominical présentée par « des lunettes et des yeux »

→ Culture

- Partenariat Orsay - Vila Nova de Paiva
- Ouverture centre d'accueil de jour « Les Crocus »

Les élections municipales auront lieu
les dimanches 9 et 16 mars 2008

numéros de téléphone utiles

Administrations

Standard de l'Hôtel de Ville	01 60 92 80 00
Mél de la Mairie	info@mairie-orsay.fr
Le maire en direct (appel gratuit)	0 800 091 400
Mairie annexe de Mondétour	01 69 28 87 45
Préfecture d'Evry	01 69 91 91 91
Sous-préfecture de Palaiseau	01 69 31 96 96
Perception	01 64 86 18 40
Centre des impôts de Palaiseau nord-est	01 69 31 82 00
Centre des impôts de Palaiseau sud-ouest	01 69 31 83 00
Caisse d'Allocations Familiales*	0 820 25 91 10
Sécurité sociale	0 820 904 125
La Poste d'Orsay	01 64 86 15 90
RATP (3615 RATP)	0 836 687 714
EDF / GDF	0 810 764 993
SIOM	01 64 53 30 00
N° Vert Collecte Sélective	0 800 100 616
SIAHVY	01 69 31 72 10
Office de tourisme	01 69 28 59 72
CAPS	01 69 35 60 60

Urgences

Maison médicale de garde (week-end et jour férié)***	15
Pharmacie de garde (appeler le commissariat des Ulis)	01 64 86 17 17
Médecin de garde	01 69 07 47 18
Dentiste de garde (Conseil de l'Ordre)	01 69 21 20 44
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Samu	15
Urgences via les portables	112
Urgences mains	01 69 10 30 30
Pompiers	18
Police nationale	17
Commissariat des Ulis	01 64 86 17 17
Bureau de Police d'Orsay	01 64 86 11 66
Police municipale	01 64 46 00 00
Gendarmerie	01 60 19 32 32

Social

SOS Amitié	0 820 066 066
SOS Suicide	01 40 50 34 34
Violence conjugale femmes battues**	39 19 ou 17
SOS Enfance maltraitée	0 800 054 141
Sida Info Service	0 800 840 800
Drogue Info Service	113
Aide à domicile	01 69 07 23 62
Allo Service Public	39 39

* Nouvelle adresse postale : CAF de l'Essonne - 91032 Evry Cedex
 ** Numéro accessible du lundi au samedi de 8h à 22h et les jours fériés de 10h à 20h

Crèches

Crèche collective du Parc	01 60 92 80 10
Crèche collective La Farandole	01 69 07 74 24
Crèche familiale	01 64 46 70 39
Centre de la petite enfance de Mondétour "Petit Prince"	01 60 92 39 60
Halte-garderie "Boîte à Coucou"	01 60 92 80 15
Crèche parentale Trot'menu	01 69 28 38 32

Centres de loisirs

Quartier du Centre	01 64 46 29 01
Quartier de Mondétour	01 69 28 83 06
Quartier de Maillecourt	01 60 10 43 58
Quartier du Guichet	01 69 28 82 95
CESFO (secrétariat)	01 69 15 55 33 ou 01 69 15 65 96

Établissements d'enseignement

École maternelle du Centre	01 69 28 64 23
École maternelle du Guichet	01 69 28 57 97
École maternelle de Maillecourt	01 60 10 06 29
École maternelle de Mondétour	01 69 07 30 88
École primaire du Centre	01 69 28 57 99
École primaire du Guichet	01 60 10 45 61
École primaire de Mondétour	01 69 07 25 38
Collège Alexander Fleming	01 69 28 68 80
Collège Alain-Fournier	01 69 31 24 00
Collège de Mondétour (les Ulis)	01 69 07 27 77
Lycée Blaise Pascal	01 64 86 16 00
École Ste Suzanne (maternelle et primaire)	01 69 28 42 51
Cours Secondaire d'Orsay (secrétariat)	01 69 28 43 72
Faculté d'Orsay (secrétariat)	01 69 15 67 50
Ecole Nationale de Musique et de Danse	01 69 28 72 07

Bibliothèques/discothèque d'Orsay

Bibliothèque du Centre	01 60 92 81 70
Bibliothèque du Guichet	01 64 46 16 39
Bibliothèque de Mondétour	01 64 46 58 06
Discothèque	01 60 92 81 71

Service jeunesse

Service Jeunesse / PIJ	01 60 92 58 85
Le Pass'âge	01 69 29 01 49

*** Numéro accessible samedi de 15h à 19h
 dimanche et jour férié de 9h à 12h et de 14h à 19h

Rémi, le chanteur des petits

Mercredi 26 mars à 10 h 30 et 15 h 30

Salle Jacques Tati

Tarifs : 9€ et 6€ - Sur réservation

Fête de la Saint-Patrick

Bouncing Feet (musique irlandaise)

Les frères Guichen (FestNoz)

Salle Jacques Tati

Samedi 22 mars à 20 h 30

Tarifs : 12€ et 10€

MJC : 01 69 28 70 33

reservation@mjctati.org.fr

Danse " Ainsi Danse... "

par la compagnie Carpe Diane

Vendredi 1^{er} février à 20 h 30

Salle Jacques Tati

Tarifs : 5€ et 3€

Service culturel :

01 60 92 80 36/28/26

culture@mairie-orsay.fr

Réservation : office du tourisme

01 69 28 59 72



Carnaval d'Orsay

Samedi 15 mars - Salle Jacques Tati

Et pour préparer la période estivale :

→ Forum vacances

Présentation des camps et colonies
organisés par la mairie.

Pré-inscriptions courant mars

→ Forum des jobs d'été

Du jeudi 17 au samedi 19 avril

Salle Jacques Tati

Renseignements :

service jeunesse 01 60 92 58 85

jeunesse@mairie-orsay.fr

Vide grenier réservé aux enfants

Dimanche 10 février

École élémentaire du Centre

Bourse aux livres

En février (date à venir)

Bourse aux vélos, rollers, patinettes

Dimanche 6 avril

Contacts : associations des parents d'élèves
des écoles maternelles et élémentaires du
Centre.

peep.orsay.centre@free.fr

fcpe-orsay-centre@orange.fr

